



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Mercredi 16 avril.

Code du travail: vers une interdiction des licenciements pour cause du statut sérologique. L'Assemblée nationale de la RDC a adopté, mardi 15 avril, le projet de loi modifiant la loi portant le code du travail. Ce nouveau texte interdit les licenciements pour cause du statut sérologique. L'actuel code du travail n'évoque pas cette question mais plusieurs employés se sont plaints d'avoir été licenciés après avoir annoncé à leur employeur qu'ils étaient porteurs du virus de Sida. D'après les députés nationaux, ce nouveau texte répond à l'évolution socio-économique et aux normes internationales en matière du travail.

Katanga: hausse des prix sur les marchés de Kime. Les prix de plusieurs produits ont depuis une semaine augmenté à Kime, en territoire de Kabongo (Katanga). Les habitants de cette cité s'en plaignent, indiquant notamment qu'un litre de gasoil est passé de 2 à 3,5 dollars américains. Le verre du sel qui coûtait 0,22 USD a doublé de prix. Un sac du sucre de 50 kg se négocie à 91, 99 dollars américains alors qu'il était vendu à 48, 70 USD, il y a une semaine.

Kasaï-Occidental : les députés provinciaux veulent combattre la spoliation des biens de l'Etat. Au cours de la première plénière de l'Assemblée provinciale du Kasaï Occidental, mardi 15 avril à Kananga, les députés provinciaux ont souhaité privilégier la lutte contre la spoliation des biens de l'Etat, terrain set immeubles. Cette question est inscrite dans le calendrier de la session ordinaire de mars, au côté des contrôles parlementaires prévus autour de neuf grands sujets. Parmi ces sujets, il y a notamment : le contrôle du budget provincial exercice 2013; le contrôle sur la procédure et la perception des taxes et impôts provinciaux; le contrôle des travaux sur les grands axes et chantiers de la province. L'examen de quatre projets et propositions d'édits figure aussi au calendrier de cette session. Les députés provinciaux débattront notamment de la gestion des cimetières, l'interdiction de l'exploitation des enfants dans les mines, l'organisation des groupements et la suppression des coutumes rétrogrades aux droits de la femme et de la jeune fille. Il est aussi prévu des séminaires de formation avec la Ceni et le comité local de sécurité publique sur le code de bonne conduite des agents de l'Etat. Ce calendrier prévoit aussi des voyages d'échange d'expériences parlementaires dans d'autres provinces. (Radio Okapi)

Kinshasa: l'éclairage public installé sur une partie du boulevard Lumumba. Après son élargissement et sa réfection, le tronçon du boulevard Lumumba compris entre l'aéroport de N'Djili et le quartier Masina Siforco est éclairé. Depuis quelques jours, près de 3 600 projecteurs ont été installés le long de cette artère, l'une des plus importantes de la ville de Kinshasa. Ces projecteurs sont alimentés grâce à l'énergie solaire.

Katanga: les creuseurs artisanaux sommés de quitter la carrière de Lupoto. Les autorités de la province du Katanga ont accordé aux creuseurs artisanaux un délai de 48 heures pour quitter la carrière minière de Lupoto, en territoire de Kipushi, à 20 km de Lubumbashi. Cette décision a été prise, mardi 15 avril, à l'issue de la réunion entre le ministre provincial des Mines du Katanga, les autorités de l'armée, de la police, de la Gécamines ainsi que des représentants des associations de creuseurs artisanaux. La police des mines sera autorisée de faire partir ces creuseurs par la force, s'ils ne plient pas à la mesure.

Aru: l'administrateur du territoire accusé de prélever des taxes illégales. La Société civile d'Aru, en Province Orientale, accuse l'administrateur de ce territoire d'y avoir institué des taxes illégales. Dans une lettre ouverte adressée au gouverneur de province, cette structure exige que l'autorité territoriale d'Aru soit poursuivie en justice. De son côté, l'incriminé estime cette accusation infondée. Ambroise Butela reconnaît tout de même avoir initié certaines actions génératrices de revenus pour la survie de l'administration de son territoire. Pour la société civile de l'Ituri, le territoire est une entité déconcentrée. Elle est donc dépourvue de taxes. A Aru, la société civile constate que l'administrateur Ambroise Butela perçoit notamment des taxes

sur les produits tabaciques, les explosifs importés par l'entreprise minière Kibali Gold, les produits pétroliers et les véhicules portant une immatriculation étrangère. Jean Bosco Lalo, coordonnateur de cette structure, exige que l'administrateur du territoire soit poursuivi en justice, mais aussi que l'argent récolté soit restitué. (Radio Okapi)

RDC: le conservateur du parc national des Virunga blessé dans une attaque armée. Le directeur provincial de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) au Nord-Kivu et conservateur du parc des Virunga, Emmanuel de Merode, a été la cible d'une attaque armée mardi 15 avril soir dans la localité de Rwaza, à 30 kms au nord de Goma. Jusque-là, ni les agresseurs, ni leurs mobiles ne sont connus, affirme l'ICCN dans un communiqué publié ce mercredi matin à Goma. Emmanuel de Merode, de nationalité belge, est soigné à l'hôpital Heal Africa de Goma. Selon le communiqué de l'ICCN, il est hors de danger. Le chef du parc national des Virunga était seul à bord de la jeep qui le ramenait à Rumangabo. Il quittait Goma pour cette base de l'ICCN dans le territoire de Rutshuru quand il a été attaqué aux environs de 17 heures, affirme le communiqué. Selon ce document, des assaillants en tenues militaires ont ouvert le feu sur la jeep qui a reçu cinq balles dont trois ont atteint la victime sur le flanc droit du ventre. Les militaires, arrivés sur le lieu un peu plus tard, ont conduit le Belge à l'hôpital Heal Africa vers 18 heures. Après une intervention du personnel soignant de cet hôpital, assisté par les médecins de la Monusco, son état s'est stabilisé, précise le communiqué de l'ICCN. Mais l'option de son évacuation vers un autre lieu pour des soins spécialisés est toujours envisagée, lit-on dans le même document. Les premières enquêtes ont été ouvertes par l'ICCN pour connaître les circonstances de cette attaque. Le Belge Emmanuel de Merode dirige le parc national des Virunga depuis 2008. Il a énormément modernisé cette aire protégée et restauré sa valeur biologique. Le parc est classé patrimoine mondial en péril depuis 1994 par l'Unesco. Le parc national des Virunga fait les frais des hommes armés, qui créent l'insécurité et se livrent au braconnage. Dimanche 13 octobre 2013 par exemple, une patrouille motorisée de la force navale basée à Vitshumbi était tombée dans l'embuscade d'une milice, sur le lac Edouard, en secteur Bisekeseke, à 30 km de Vitshumbi. Un marin avait été tué et un autre a été blessé. (Radio Okapi)

Violences sexuelles: l'Etat congolais appelé à renforcer la répression. La répression des violences sexuelles au Nord-Kivu est encore minime, ont estimé mardi 15 avril certaines organisations féminines locales, en réaction au récent rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme en RDC publié il y a une semaine. Pour ces organisations, l'Etat congolais doit envisager des poursuites contre certains combattants et hauts officiers militaires coupables de ce crime. Selon le coordonnateur de la section Droits de l'homme de la Monusco, Roosevelt Pierre Louis, le moment est venu pour les autorités congolaises d'envoyer un signal fort contre les auteurs de violences sexuelles. Pour lui, beaucoup de combattants, officiers militaires ainsi que les agents des services de sécurité incriminés n'ont toujours pas répondu de leurs actes devant la justice.

Kasaï-Occidental: plus de 60 maisons inondées à Tshikapa. Plus de soixante maisons en terre battue ont été détruites lundi dernier par des inondations causées par les eaux des rivières Tshikapa et Kasaï dans la ville de Tshikapa au Kasaï-Occidental. Selon le chef du bureau urbain des actions humanitaires et solidarité nationale, Raymond Masudi, qui a livré mardi 15 avril ce bilan provisoire, ces eaux ont dépassé leurs lits habituels jusqu'à plus de 100 mètres à certains endroits.

Sud-Kivu : Gabriel Kalonda, unique candidat au poste de vice-gouverneur. Gabriel Kalonda Mbulu de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) est le seul candidat retenu à l'élection partielle du vice-gouverneur de la province du Sud-Kivu. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) qui a confirmé cette information mercredi 16 avril a indiqué que la candidature de Mme Mathilde Furaha Mulanda a été rejetée. Selon le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba, ces décisions ont été prises conformément à l'article 160, alinéa 4 de la loi électorale. Cette disposition stipule qu'en cas de démission, d'empêchement définitif, de mise en accusation ou de révocation du vice-gouverneur, le parti politique, le regroupement politique ou le gouverneur indépendant concerné présente le candidat vice-gouverneur dans les quinze jours à l'élection partielle. Depuis 2011, le poste du vice-gouverneur du Sud-Kivu est resté vacant. Jean-Claude Kibala qui l'occupait a été élu député puis nommé ministre de la Fonction Publique au gouvernement congolais. Etant membre du Mouvement social pour le renouveau (MSR), parti de la majorité présidentielle (MP), le poste à pourvoir n'était ouvert qu'à sa plate-forme politique. La Ceni a retenu la candidature de Gabriel Kalonda de l'AFDC, membre de la MP et a rejeté celle de Mme Mathilde Furaha Mulanda qui s'est présentée comme indépendante. (Radio Okapi)

Une nouvelle vague de Congolais refoulés de Brazzaville. Une centaine de bagagistes ressortissants de la RDC résidant à Brazzaville ont été expulsés, mercredi 16 avril. Ils disent avoir regagné Kinshasa en catastrophe à bord du bateau Ikanda de la Société congolaise des transports et ports (SCTP), laissant leurs dépendants de l'autre côté de la rive du fleuve Congo. Plusieurs d'entre eux affirment pourtant détenir des documents réguliers délivrés par les autorités du Congo Brazzaville.

Maniema : le taux de la tuberculose a baissé de 83% en 4 ans. Trois mille trois cent quarante-six cas de tuberculose ont été recensés en 2013 au Maniema contre plus de quatre mille il y a quatre ans, a affirmé mercredi 16 avril le médecin inspecteur provincial de la province, Dr Pierre Yuma Ramazani. Selon lui, ce succès est dû à la multiplication des centres de dépistage dans les zones de santé de sa juridiction. Sur tous les cas recensés en 2013, 90% des malades ont été guéris, s'est réjoui le Dr Pierre Yuma Ramazani.

Jeudi 17 avril.

Ituri: la mort de Morgan va compliquer la reddition d'autres miliciens, estime la société civile. Deux jours après la mort du chef milicien Paul Sadala alias « Morgan », la société civile de l'Ituri craint que cet événement ne complique la reddition d'autres miliciens encore actifs dans ce district de la Province Orientale. Le coordonnateur de cette structure, Jean Bosco Lalo, affirme qu'il ne faudra pas espérer, « dans l'immédiat », la fin de l'activisme des collaborateurs de Morgan qui sont restés en brousse après la reddition de leur chef.

Pollution minière à Kambove: Bavon N'sa Mputu interpellé à l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu, a été interrogé mercredi 16 avril à l'Assemblée nationale sur la pollution par les entreprises minières basées dans le territoire de Kambove, au Katanga, et le non-respect des engagements de l'étude d'impact environnemental. L'exploitation minière dans cette région affecte la production des poissons et les cultures maraichères. Le ministre a assuré que le Gouvernement était déjà à pied d'œuvre pour résoudre ce problème.

Goma: les commerçants se plaignent des pertes occasionnées par la grève des armateurs. Les commerçants de Goma se plaignent des pertes occasionnées par la grève des armateurs qui exploitent le lac Kivu. Depuis le lundi, aucun trafic lacustre n'a assuré entre la capitale provinciale du Nord-Kivu et Bukavu, au Sud-Kivu. Conséquence : les 1 400 tonnes de produits vivriers acheminées chaque jour de Goma à Bukavu par le lac Kivu sont bloquées dans le port de la capitale du Nord-Kivu. D'importantes quantités de produits périssables sont jetées dans le lac, faute de moyens et de lieu de conservation. Les armateurs protestent contre la nouvelle taxe qui leur est imposée par les autorités provinciales. Ils doivent désormais payer 10 dollars américains par tonne de produits vivriers transportées dans leurs embarcations qui assurent le trafic lacustre entre Goma et Bukavu. Ils refusent de s'en acquitter, expliquant qu'elle ne figure pas dans la nomenclature des taxes auxquels ils sont soumis. (Radio Okapi)

Lac Albert: la pêche illicite entraîne la baisse de la production de poissons. La baisse des poissons dans le Lac Albert en Ituri préoccupe les autorités de la Province Orientale, a affirmé mercredi 16 avril Milton Lonu Lonema, ministre provincial de l'Agriculture, Pêche, Elevage, Développement rural et Environnement en mission à Mahagi Port. Selon lui, les mauvaises pratiques de la pêche sont à la base de cette situation. Selon Milton Lonu Lonema, il est important de réglementer la pêche pour permettre aux poissons de se multiplier. Par ailleurs, Milton Lonu Lonema a promis aux pêcheurs l'implication de son gouvernement pour la promotion de la pêche dans le Lac Albert. En janvier dernier, l'ONG des droits de l'Homme Equitas basée à Bunia indiquait que plusieurs espèces de poissons étaient menacées de disparition dans le lac Albert. Selon cette ONG, ce cours d'eau ne compte plus que sept espèces de poissons sur la quarantaine qui y étaient autrefois enregistrées. Equitas attribue cette disparition de poissons à la violation de la réglementation de la pêche dans ce lac. Une étude de l'ONG internationale Agro Action Allemande menée en 2007 avait révélé qu'environ 50 % d'espèces de poissons dont regorge ce lac avaient disparu. Interrogé par Radio Okapi en janvier dernier, l'inspecteur de l'Agriculture, Pêche et Elevage du district de l'Ituri, Lokadi Vonda Tabayi, avait aussi dénoncé de mauvaises pratiques de pêche. Il y a notamment « la pêche au tam-tam, c'est-à-dire les gens tapent le mortier dans l'eau et ça effraie les poissons qui se font capturer. La pêche aux lampes tempête, ils allument les lampes, il y a un afflux d'insectes et tous les petits poissons montent à la surface et ils sont capturés », avait-il expliqué. (Radio Okapi)

Mbuji-Mayi: 250 kilos d'or enfouis dans un sac d'arachides saisis à l'aéroport de Bipemba. La brigade anti-fraude œuvrant à l'aéroport de Bipemba à Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental a saisi mercredi 16 avril plus de 250 kg d'or enfoui dans un sac d'arachides. Selon le ministre provincial des Mines, Joseph Kazadi Ngoyi, le colis provenait de Kanyama (Katanga) et devait être acheminé frauduleusement à Goma dans le Nord-Kivu.

Lubero : journée ville morte en mémoire des victimes d'un incendie à Luofu. Une journée ville morte a été observée jeudi 17 avril sur toute l'étendue du territoire de Lubero au Nord-Kivu. Selon la société civile locale, le but de cette manifestation est de se souvenir de l'incendie volontaire d'environ deux cents cinquante maisons qui a eu lieu le 17 avril 2009, dans la cité de Luofu, située à environ 90 kilomètres au Sud de Lubero-Centre. Sept personnes avaient été tuées dont cinq enfants. Des rebelles rwandais des FDLR sont accusés d'avoir occasionné ce drame.

Kinshasa : un commerçant abattu par des hommes armés. M. Trésor Mulumba, 34 ans, tenancier de boutique, a été abattu par des hommes armés dans la nuit de mardi à mercredi 16 avril au quartier Bon Marché à Kinshasa. Le mobile de ce meurtre n'est pas encore élucidé. D'après les témoins, deux hommes ont fait irruption dans une boutique, comme des clients ordinaires, après la pluie qui s'est abattue ce jour là sur la ville. Ils ont braqué le tenancier de la boutique.

Kinshasa: 2 ONG plaident pour l'amélioration des conditions de vie des pygmées. Les ONG « Espoir pour tous » et « Dynamique des groupes des peuples autochtones » demandent au gouvernement de la RDC de prendre des « mesures spéciales » pour la promotion et le respect des droits des populations pygmées. Elles ont fait ce plaidoyer jeudi 17 avril lors d'une conférence de presse organisée à Kinshasa. Selon ces deux organisations, ces peuples sont souvent l'objet des discriminations et stigmatisations qui sont à la base de leur marginalisation sur le plan politique, administratif, économique, social et culturel.

Likasi : l'hôpital général Daco appelle la population aux dons bénévoles de sang. L'hôpital général de référence Daco à Likasi dans le Katanga invite la population de cette ville aux dons bénévoles de sang. Selon l'infirmier en chef, Gabriel Kalle, qui a lancé cet appel jeudi 17 avril, sa structure sanitaire ne collecte que cent poches de sang le mois alors qu'il en faut cinq cents.

RDC: des députés opposés au transfert des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad. Plusieurs députés nationaux ont exprimé leur opposition au projet de transfert des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad. Ce projet est soutenu par certains pays africains qui veulent lutter contre l'étiollement de ce lac. Le sujet a fait l'objet d'une question orale adressée au ministre de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu, par le député Roger Mpanano à l'Assemblée nationale. Jean-Marie Gape Munoko, un des députés hostiles à ce projet, a affirmé que le transfert des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad aura comme conséquence la baisse de la quantité d'eau de la rivière Ubangi. D'après ce député, les rivières Ubangi et Kasai sont des affluents importants du fleuve Congo. Mais la première rivière qui n'est pas assez profonde risque de s'assécher si l'on transférait ses eaux vers le lac Tchad. Les conséquences seront néfastes, estime Jean-Marie Gape Munoko. Le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a annoncé la mise sur pied d'une cellule d'éveil et de veille pour réunir toutes les informations sur cette affaire. Mais le ministre de l'Environnement a déclaré que la question n'est donc pas encore d'actualité au niveau du gouvernement car aucune demande n'a encore été faite dans ce sens. Dès que ce sera le cas, la demande sera analysée, a-t-il promis. La presse congolaise a révélé cette tenue d'une réunion en Italie des quatre pays africains, le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Cameroun, à la recherche des fonds pour sauver le lac Tchad. « Le Potentiel » a notamment annoncé que ces pays cherchent les moyens pour renflouer le lac Tchad qui a perdu 90% de sa superficie en cinquante ans. A en croire le quotidien kinois, les participants à cette réunion ont étudié la possibilité de transférer l'eau de la rivière Ubangi au lac Tchad. (Radio Okapi)

Vendredi 18 avril.

L'Onu appelle à une mobilisation internationale contre la crise humanitaire au Katanga. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) invite les autorités de la RDC, les acteurs humanitaires et les bailleurs de fonds à se mobiliser pour gérer « la grave crise humanitaire qui sévit dans le Katanga ». Dans une lettre d'information publiée jeudi 17 avril, cette agence des Nations unies indique qu'il ne se passe pas une seule semaine sans que les miliciens Mai-Mai n'attaquent des villages, notamment dans le « triangle de la mort ». Le triangle de la mort désigne la région formée par les territoires de Pweto, Mitwaba et Manono où sévissent des groupes armés coupables de multiples exactions contre les populations civiles. « Aucun signe ne laisse présager une amélioration de la situation humanitaire dans les six mois à venir – sauf si (...) une forte mobilisation nationale et internationale se mettait en place », estime Ocha dans sa note d'information. Le Katanga compte désormais 500.000 déplacés, contre 50.000 en décembre 2011, et 36% d'entre eux se trouvent à Pweto. Dans toute la riche province minière, « 86% des déplacés se trouvent dans des familles d'accueil, elles-mêmes souvent démunies », souligne Ocha. « Aujourd'hui, précise-t-il, plus de 80% des ménages déplacés souffrent de l'insécurité alimentaire faute d'accès à leurs champs et d'approvisionnement des marchés locaux en produits de première nécessité. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes souffrent de la malnutrition. » Ces derniers mois, la situation sécuritaire s'est beaucoup détériorée dans la province du Katanga, particulièrement dans les territoires de Manono, Pweto et Mitwaba où plusieurs centaines de maisons ont été incendiées et pillées. Des tueries et des viols ont également été enregistrés dans cette région. Entre le 17 et le 21 janvier dernier, des miliciens Bakata Katanga ont incendié environ 600 maisons dans une vingtaine de localités du territoire de Pweto (Katanga). Au cours du même mois, des organisations humanitaires ont fait état de 66 villages incendiés par les mêmes miliciens au cours des 5 précédents mois. (Radio Okapi avec l'AFP)

Des ONG réclament une enquête indépendante sur l'attaque contre le conservateur du parc des Virunga. Les organisations environnementales du Nord-Kivu plaident pour une enquête indépendante sur l'attaque armée perpétrée contre le conservateur du parc national des Virunga, Emmanuel De Merode. Elles

ont lancé leur appel dans un communiqué de presse publié, jeudi 17 avril, à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. Ces ONG regrettent que ce directeur provincial de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) ait été attaqué à proximité des positions des militaires congolais. Elles craignent que cette attaque puisse occasionner la diminution des activités dans le parc national des Virunga.

Les bâtiments de 3 facultés de l'Université de Kinshasa réfectionnés. Les bâtiments des facultés des Sciences, d'Agronomie et de Polytechnique de l'Université de Kinshasa (Unikin) ont, depuis quelques jours, été remis en état. Les travaux de rénovation de cette université fondée en 1954 ont été lancés en juin 2013 par l'entreprise Sogedie construction. Actuellement, ce sont le bâtiment administratif et la chaussée du campus universitaire qui sont en train d'être réhabilités.

Ituri: des habitants de Mambasa craignent des représailles après la mort de Morgan. Les habitants de plusieurs villages du territoire de Mambasa, en territoire d'Ituri (Province Orientale), ont fui leurs habitations depuis cinq jours. Ils craignent des représailles des Maï-Maï Simba de Paul Sadala alias Morgan, décédé le lundi 14 avril à Molokaï dans des circonstances confuses. Des attaques armées enregistrées ces derniers jours dans cette région ont renforcé la peur de ces habitants qui estiment que ces miliciens veulent venger la mort de leur chef.

Bas-Congo: la société civile réclame la construction du port en eau profonde à Banana. Le président de la société civile du Bas-Congo, Etienne Lutete, appelle le gouvernement à construire un port en eau profonde à Banana dans la cité côtière de Moanda. Le projet de construction de ce port est vieux de trente ans. Ses défenseurs estiment que la RDC a besoin d'un port en eau profonde pour être en mesure d'accueillir de bateaux plus grands que ceux qui accostent déjà aux ports de Boma et Matadi. Ils redoutent en outre le projet de construction d'un pont route-rail entre Kinshasa et Brazzaville.

Tensions à l'Université de Mbuji-Mayi après l'exclusion de 4 étudiants. Les cours ne se tiennent plus à l'Université de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) depuis le jeudi 17 avril à cause des manifestations des étudiants. Ils protestent contre l'expulsion, le 11 avril dernier, de quatre de leurs condisciples de la faculté de médecine soupçonnés d'avoir séquestré au mois de mars dernier le secrétaire de faculté et quelques agents administratifs pour les obliger à accélérer la délibération de leurs résultats de fin d'année.

Equateur : 700 cas de malnutrition enregistrés en un mois à Isangi. Sept cents cas de malnutrition sont enregistrés depuis le début du mois d'avril dans la zone de santé d'Ikela, une cité située à plus de 1000 kilomètres de Mbandaka (Equateur). Selon le médecin chef de zone qui a livré ce chiffre jeudi 17 avril, la sous-alimentation est à la base des cas élevés de cette maladie qui touche les enfants de moins de cinq ans.

RDC : demande de liberté provisoire pour la belge accusée de déplacement illicite d'enfant. Au cours d'une conférence de presse organisée vendredi 18 avril à Kinshasa, les avocats de la belge Senechal Laurence ont annoncé avoir interjeté appel pour solliciter une liberté provisoire en faveur de leur cliente. Elle a été condamnée à six mois de servitude pénale pour tentative de déplacement illicite d'un enfant de quatre ans qu'elle a adoptée. Son verdict a été rendu lundi dernier à l'issue d'un procès en flagrance.

Katanga : la police empêche la tenue d'un meeting de l'UDPS à Kamina. Le meeting de la fédération de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) du Haut Lomami n'a pas eu lieu jeudi 17 avril à Kamina au Katanga. La police dépêchée sur le lieu a dispersé tous les militants du parti d'Etienne Tshisekedi sur ordre de l'administrateur du territoire. Selon lui, les conditions sécuritaires actuelles dans cette cité ne permettent pas d'organiser une telle manifestation.

RDC : plus de 3 000 fonctionnaires dénoncent leurs révocations « illégales » depuis 2009. Plus de trois mille fonctionnaires de la RDC ont perdu leurs emplois entre 2009 et 2010. Certains ont été révoqués et d'autres mis à la retraite. Une délégation de ces agents a rencontré vendredi 18 avril les membres de la commission socioculturelle de l'Assemblée nationale. Elle dénonce la procédure « illégale » de leurs révocations et mise à la retraite. L'un d'eux, Jean-Pierre Musongela s'étonne « qu'on révoque quelqu'un du jour au lendemain sans être entendu de ce qu'on lui reproche ».

RDC: Orange revendique un accroissement annuel de 20% de son chiffre d'affaires. La société de téléphonie cellulaire Orange RDC se félicite du bilan de ses activités deux ans après son installation en RDC. Le président délégué général du Groupe Orange, Stéphane Richard, l'a affirmé jeudi 17 avril au cours d'un point de presse à Kinshasa. L'entreprise revendique un accroissement annuel de 20 % de son chiffre d'affaires. Le dirigeant d'Orange a également annoncé que son entreprise a payé 20 millions de dollars américains au cours de l'exercice fiscal 2013.

Samedi 19 avril.

La RDC pourrait signer ses premiers contrats de vente de crédit carbone en 2016. La RDC pourrait signer les premiers contrats de vente de crédit carbone en 2016, a affirmé Jean-Robert Mbuangoy, le président de l'ONG ERA-Congo, opérant dans la province du Bandundu. Il l'a affirmé vendredi 18 avril au cours d'une séance de restitution organisée à Kinshasa. Il a expliqué qu'à ce stade la RDC est encore sur le marché volontaire. La zone concernée par ce financement est le district de Mai-Ndombe qui couvre une superficie de 12 millions d'hectare dont 8 millions de forêt primaire. Le fonds de crédit carbone aidera la RDC à développer des programmes de réduction des émissions des gaz à effets de serre, étant donné que le pays est admis au Fonds carbone à l'issue de la 9e session du comité des participants, tenue à Bruxelles en Belgique du 9 au 11 avril courant. Ayant donc obtenu la validation de sa note d'idée d'un programme de réduction des émissions, la RDC s'ouvre ainsi des voies à des futures compensations financières pour ses efforts à contribuer à la lutte contre le changement climatique. De son côté, le ministre de l'Environnement et Conservation de la nature, Bavon N'sa Mputu a indiqué qu'avant d'obtenir ce financement, la RDC devrait élaborer une feuille de route qui reprendrait le système de gestion du projet, le système de partage des bénéfices, et le système de prise en charge des instruments de gestion du projet. Cette feuille de route ainsi présentée permettra à la RDC d'être en mesure de comptabiliser la quantité de carbone contenu par les forêts des Mai Ndombe à base de laquelle elle sera financée. **Crédit carbone: quid ?** Le crédit carbone est une compensation financière que versent les pays industrialisés qui polluent l'environnement. Et ce sont les pays en voie de développement très avancés dans le processus des réductions des émissions grâce à leur forêt qui en sont bénéficiaire. Il s'agit donc d'un achat de droit de polluer, cela d'autant plus que les usines des pays pollueurs consomment une grande quantité de carbone. Il existe déjà au monde des pays qui bénéficient du crédit carbone, notamment l'Indonésie et le Brésil qui ont reçu de la Norvège du crédit carbone d'un montant d'un milliard de dollar dans le cadre du projet REDD. En Afrique, toujours dans le cadre du projet REDD, la Tanzanie a déjà bénéficié de 100 millions de dollars américains. La RDC qui abrite la plus grande forêt au monde après l'Amazonie, ne bénéficie pas encore du crédit carbone malgré son espace forestier qui constitue une solution au changement climatique. Son admission au fond carbone de la Banque mondiale lui permettra de présenter donc des projets pour bénéficier d'un financement important.

(Radio Okapi)

Matadi: plus de 50 acteurs de la société civile sensibilisés sur l'accord d'Addis Abeba. Une cinquantaine d'acteurs de la société civile, des administrations publiques, des services de sécurité et des églises ont été sensibilisées, vendredi 18 avril, sur l'accord-cadre d'Addis Abeba, à Matadi (Bas-Congo). Cet accord, signé en février 2013 par 11 pays africains, devrait permettre la restauration de la paix dans la partie Est de la RDC, en proie à des conflits armés à répétition. Cette campagne de sensibilisation a été animée par le commissaire provincial chargé d'études et de la planification du Bas Congo, Simon Mboso Kiamputu. Il a appelé les participants à ce forum à s'approprier ce texte qui, selon lui ne doit pas rester une affaire des dirigeants ou des acteurs politiques. «L'accord d'Addis-Abeba est resté jusqu'ici une affaire des hommes politiques et des intellectuels. Aujourd'hui, nous avons pu partager sur le niveau d'exécution de cet accord une année après sa mise en œuvre avec la société civile, les administrations, les services de sécurité, les délégués des églises», a indiqué Simon Mboso. Il a estimé nécessaire que les accords politiques soient appropriés au niveau de la base. Signé en présence du secrétaire général de l'Onu et de la présidente de la Commission de l'Union africaine, cet accord devrait non seulement statuer sur la nature et le commandement de la force internationale neutre à déployer entre la RDC et le Rwanda mais également obliger les pays de la région à respecter la souveraineté de leurs voisins. Le document avait en outre interdit aux pays extérieurs de soutenir les mouvements rebelles et encourage une série de réformes en vue de l'instauration d'un Etat de droit dans l'Est de la RDC où les institutions gouvernementales sont particulièrement faibles, selon des sources proches du dossier. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: les opérateurs économiques appelés à combattre la fraude douanière. La Direction générale des douanes et accises (DGDA) au Nord-Kivu appelle les opérateurs économiques à s'impliquer dans la lutte contre la fraude douanière. Le directeur provincial de cette régie financière, Nkongolo Kabila, a lancé cet appel, au cours d'une conférence de presse tenue vendredi 18 avril, à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. Il a invité les commerçants à un partenariat sincère avec l'administration douanière.

Sud-Kivu: reddition du chef Mai-Mai Maheshe Kahasha à Nzibira. Maheshe Kahasha, chef milicien des Mai-Mai Raïa Mukombozi, s'est rendu vendredi 18 avril, aux Forces armées de la RDC (FARDC). Il a fait reddition avec une quarantaine de ses combattants avec chacun son arme dans la localité de Nzibira, en territoire de Walungu (Sud-Kivu). Il ne reste qu'à leur indiquer le site de regroupement, où ils pourront être rejoints par d'autres combattants qui désirent servir le pays sous le drapeau.

Katanga: vol à la procure des prêtres catholiques à Kongolo Des bandits armés ont emporté, jeudi 17 avril, une importante somme d'argent à la procure des prêtres catholiques, à Kongolo, à 380 km au Nord-Ouest de Kalemie (Katanga). Munis d'un AK-47, les assaillants ont séquestré les prêtres, pris en otages et

torturé en même temps le prêtre économe qu'ils ont conduit et abandonné à une distance considérable de la procure. Les prêtres qui se sentent menacés par la répétition des attaques d'hommes en armes se disent abandonnés. Cette attaque armée est la deuxième enregistrée en l'espace de deux mois dans cette procure. L'administrateur du territoire de Kongoloa a promis de renforcer la sécurité autour de cette procure catholique.

Walikale: des familles fuient d'éventuels combats entre Fardc et Maï-Maï. Des milliers de ménages ont, depuis une semaine, abandonné leurs habitations pour fuir d'éventuels affrontements entre les militaires et les miliciens de Nduma Defense of Congo de Cheka, dans le territoire de Walikale (Nord-Kivu). Ce mouvement des populations est observé à Kibua, Kalonge, Kibati, à Mera notamment, à plus de 80 km au Sud de Walikale-centre, sur l'axe Walikale-Goma, une région occupée par les hommes de Cheka.

Loi d'amnistie : les 50 premiers bénéficiaires enfin connus. La justice a publié samedi 19 avril la liste des 50 premiers bénéficiaires de la loi d'amnistie votée lundi 3 février au Parlement. Il s'agit d'anciens membres de groupes armés, dont 15 membres de la rébellion du M23, 15 membres de l'insurrection responsables de l'attaque contre la résidence du chef de l'Etat le 27 février 2011 à Kinshasa, 10 membres de l'Armée de résistance populaire (ARP) de Faustin Munene et 10 autres d'un groupe dirigé par l'ancien ministre du régime de Mobutu, Honoré Ngbanda.

RDC : nouvelle vague d'expulsés de Brazzaville à Kinshasa, dont des ex Kulunas. Plusieurs dizaine de Congolais de la RDC expulsés de Brazzaville sont arrivés samedi 19 avril à Kinshasa, via la gare fluviale de l'Onatra. Ces expulsés, en majorité des jeunes gens, affirment avoir été traités de manière inhumaine par la police Brazzavilloise. Parmi eux, certains étaient totalement débraillés. D'autres ont reconnu avoir été des Kulunas.

Likasi : panique suite à un déploiement de militaires dans la ville. Un déploiement des Forces armées de la RDC samedi 19 avril à Likasi a semé la panique parmi les habitants de cette ville montagneuse du Katanga, à 120 Km de Lubumbashi. Selon des témoins, ces militaires venus du centre de formation militaire de Mura, à 8 km de Likasi, seraient à la traque de militants du Junafec, la jeunesse de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec), parti de Kyungu wa Kumwanza, président de l'assemblée provinciale. Ces jeunes aurait passé un militaire à tabac quelques jours plus tôt. Des sources sur place signalent plusieurs coups de feu et des morts, dont le nombre n'est pas encore déterminé.

Dimanche 20 avril.

Léonard Santedi: « Pâques, c'est la victoire sur tous les antivaleurs qui minent la société ». La communauté chrétienne mondiale célèbre dimanche 20 avril la fête de la Pâques, commémorant la résurrection de Jésus-Christ. Pour le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), l'Abbé Léonard Santedi, Pâques est une victoire de la vie sur toute forme d'antivaleurs qui minent la famille et, par là, l'homme et la société. A l'occasion de cette fête, il appelle les chrétiens à être les témoins des valeurs qui construisent la société et la famille à dire non à tout ce qui détruit l'homme et sa dignité humaine.

La commune de Kinshasa compte 180 repères de bandits, selon une ONG. La commune de Kinshasa compte cent quatre-vingt huit sites à haut risque. L'ONG Filles et femmes en action pour la promotion, la protection et la défense de droits humains (FIFADH) l'a révélé, samedi 19 avril, dans le rapport d'une étude menée de novembre 2013 au mois de janvier dernier. Tous les sept quartiers de cette commune de la capitale regorgent de repères de bandits, des sites de ventes de drogue et d'autres substances illicites. Les enquêteurs de l'ONG ont identifié, dans cette commune, soixante-dix cachettes des Kulunas, cinquante-cinq sites des fumeurs de chanvre, au moins six maisons inachevés que les malfrats utilisent souvent pour certaines de leurs opérations. Le rapport fait aussi état des débits de liqueurs fortes, interdites de vente et de consommation par les autorités de la ville de Kinshasa, et des lieux de vente d'autres produits illicites. La commune de Kinshasa est entourée de plusieurs communes dont celle de Ligwala, Barumbu, Kalamu, Kasa-Vubu ainsi que la commune de la Gombe où se trouve le centre-ville de la capitale. Pour l'ONG FIFADH, il est impératif : d'évacuer les dépôts de bois jonchant les avenues du camp Onatra et du quartier Boyoma, cachettes des gangsters appelés « Kulunas » ; d'éclairer le boulevard central de Ndolo dans le quartier Boyoma ; de sensibiliser la population sur la nécessité d'éclairer le devant de chaque parcelle. (Radio Okapi)

Likasi: les échauffourées entre militaires et jeunes de l'Unafec ont fait 3 morts. Trois morts et six blessés, tel est le bilan des échauffourées entre les militaires et des jeunes de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec) à Likasi, samedi 19 avril. Les responsables des hôpitaux sur place ont indiqué que l'on compte parmi les victimes, une femme qui allaitait devant son domicile, un major et un jeune du parti cher à Kyungu wa Kumwanza. Le président de l'assemblée provinciale a promis de traduire en justice tout membre de l'Unafec, qui serait coupable.

Province Orientale: spoliation du cimetière des évolués à Dungu. Des maisons sont érigées dans le cimetière des évolués de Dungu, situé plus précisément dans la localité d'Uye (Province orientale). Le phénomène a débuté en 2006 alors que jusqu'en 2009, des corps continuaient d'être inhumés dans cette nécropole. Le chef du groupement de Dungu plaide pour que le site soit loti selon les normes en vigueur. Il craint pour la santé des personnes qui y ont élu domicile.

Bas-Congo: la cité de Tshela inaccessible après l'effondrement du pont Tshunza. Le trafic entre la cité de Tshela et la route nationale numéro 1 dans la province du Bas-Congo est interrompu, après l'effondrement du pont Tshunza suite à la pression des eaux de la rivière portant le même nom. Celle-ci a quitté son lit lors de la pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit de mardi à mercredi dernier dans cette partie du pays. L'Administrateur du territoire de Tshela a appelé dimanche 20 avril à la réhabilitation urgente de ce pont, l'unique voie d'accès à cette cité.

RDC: plus de 200 maisons inondées à Kalemie. Plus de 200 maisons se sont écroulées et plusieurs autres inondées à Kalemie (Katanga) après une pluie diluvienne, a indiqué dimanche 20 avril le commissaire de district du Tanganyika, Jean-Félix Ilunga Mpafu, donnant un bilan provisoire dressé lors d'une réunion qu'il a tenue avec les différents chefs de quartiers de la ville. Le quartier le plus touché est celui de Kamkolobondo, qui enregistre une centaine de maisons écroulées. Viennent ensuite les quartiers construits sur la baie du lac Tanganyika et le littoral de la rivière Lukuga. La Croix-Rouge locale redoute les épidémies. C'est pour la deuxième fois qu'une calamité de cette ampleur s'abat sur Kamkolobondo, En 1996, des pluies diluviennes similaires avaient fait des centaines d'autres sinistrés.

Watsa: les agents de la Sokimo demandent à Kibali Gold d'honorer son contrat. Des centaines d'agents de la Société minière de Kilomoto (Sokimo) organisent un sit-in depuis vendredi dernier devant le bureau administratif de cette entreprise à Watsa (Province Orientale). Ils demandent à l'entreprise minière Kibali Gold mining d'honorer ses engagements envers leur société. Le contrat signé par les deux parties prévoit entre autre la restitution d'un gisement économiquement exploitable à la Sokimo, a déclaré l'un des manifestants. Les manifestants, tout de noir vêtus et munis d'un cercueil en signe de deuil, accusent à Kibali gold mining d'avoir manœuvré pour ôter certaines clauses du contrat signé avec la Sokimo. Outre cela, l'entreprise minière ne respecte pas non plus le contrat signé, comme l'explique l'un des manifestants : « Nous sommes en sit-in parce que nous avons demandé que Kibali nous paie les royalties qu'elle a enlevé des accords en donnant des pots de vin à certains responsables de la Sokimo. Il faudrait que Kibali Gold mining restitue à la Sokimo un gisement qu'elle peut exploiter économiquement. Il faut lui construire une usine, une mine et des infrastructures sociales, cela aussi se trouve dans le contrat », a déclaré l'un des agents de la Sokimo. En mars 2009, la Société minière de Kilomoto a cédé des gisements d'or à Kibali Gold Mines, filiale de la sud-africaine Ango Gold Ashanti en Ituri, Province Orientale. Début mars dernier, la Sokimo affirmait attendre de Kibali entre 1 500 000 à 1 800 000 dollars américains par mois comme frais de royalties, des redevances qui lui sont dues en contrepartie de la cession de ses gisements d'or. Elle avait déclaré insuffisant le montant de 155 millions de dollars payé par Kibali Gold Mines. Pour l'instant, aucune réaction des autorités administratives de la Sokimo à propos du sit-in de Watsa. Les agents eux, ont indiqué qu'ils sont passés à l'action parce qu'ils n'ont reçu aucune suite à leur mémorandum adressé au Premier ministre en février dernier. Ils menacent d'entreprendre d'autres action de revendications jusqu'à obtenir gain de cause. (Radio Okapi)

Lundi 21 avril.

Expulsions des Congolais: Kinshasa appelé à protester auprès de Brazzaville. Plusieurs ressortissants de la RDC ont à nouveau été refoulés le week-end dernier de Brazzaville. Ces familles ont été accueillies et identifiées à la gare fluviale de la Société congolaise des transports et ports (SCTP), dimanche 20 avril, par les services de l'Etat dont la Direction générale des migrations (DGM). Le vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Dismas Kitenge, dénonce la procédure de ces expulsions et les traitements infligés aux expulsés. Il demande à Kinshasa de protester officiellement auprès de Brazzaville. Depuis deux semaines, la police de Brazzaville mène l'opération «Mbata ya mikolo» (gifle des aînés, en français) pour arrêter et expulser des étrangers présumés criminels. Plus d'un millier de ressortissants de la RDC ont été refoulés dans le cadre de cette opération. «Ces ressortissants [de la RDC] sont expulsés de manière qui laisse à désirer. Ces personnes sont parfois brutalisées, d'autres sont torturées. Ça ne devrait pas se passer comme ça », a dénoncé Dismas Kitenge. Les Congolais de la RDC sont encore expulsés de Brazzaville alors que le vice-ministre des Affaires étrangères de la RDC, Célestin Tunda wa Kasende, de retour d'une mission de Brazzaville le 10 avril dernier, avait annoncé que les autorités de deux pays avaient convenu de la suspension provisoire de l'opération « Mbata ya mikolo». Le ministre avait dénoncé des cas de tortures, pillages, viols et autres traitements inhumains dont sont victimes ses compatriotes refoulés de la République du Congo et promis la mise en place d'une commission d'enquête. Interrogé à l'Assemblée

nationale le 16 avril dernier, Célestin Tunda wa Kasende, a fait état de 1179 ressortissants de la RDC expulsés de Brazzaville depuis le début de l'opération « Mbata ya mikolo ». (Radio Okapi)

Equateur : plus de 100 000 poules vaccinées contre la peste aviaire au Sud-Ubangi. Plus de cent mille poules ont été vaccinées gratuitement contre la fièvre aviaire dite « New Castle » depuis décembre 2013, dans le Sud-Ubangi en Equateur. C'est la première campagne de vaccination massive de volailles organisée dans ce territoire, souligne l'inspection de l'agriculture du district. La peste aviaire dite « New Castle » est une maladie qui se manifeste par une forte diarrhée. Elle tue l'animal au bout de 3 à 5 jours.

Rusthuru : deux cyclistes tués par des bandits armés à Tenge. Deux cyclistes ont été tués samedi 19 avril à Tenge, à une vingtaine de kilomètres du centre du territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Les deux hommes se rendaient au marché de Kitagoma. Ils ont été attaqués par des bandits armés à une dizaine de kilomètres de leur destination. Ce cas est loin d'être isolé. Depuis plus d'un mois, des dizaines d'attaques ont lieu dans ce territoire. L'administrateur du territoire, Justin Mukanya, soupçonne des jeunes qui ont rejoint les groupes armés ainsi que des rebelles hutus rwandais des FDLR d'en être les auteurs.

Les habitants de Bukavu se plaignent de l'interruption du trafic lacustre avec Goma. Les habitants de Bukavu (Sud-Kivu) se plaignent de l'interruption depuis le 14 avril dernier du trafic lacustre avec la ville de Goma (Nord-Kivu). Les armateurs qui font le lien entre les deux villes via le lac Kivu sont en grève depuis une semaine. Ils protestent contre l'imposition d'une nouvelle taxe par les autorités des deux provinces. A Bukavu, certaines denrées coûtent entre deux à cinq fois plus chères qu'avant la grève. La plupart des produits de première nécessité consommée dans cette ville sont produites au Nord-Kivu et y sont acheminées par bateaux via le port de Goma. Les habitants appellent les autorités à intervenir pour décanter cette situation. **La taxe d'embarcation continue de diviser armateurs et autorités.** Le recouvrement de la taxe d'embarcation des marchandises continue de diviser les armateurs et les autorités des provinces du Nord et Sud-Kivu. Les deux parties n'ont trouvé aucun compromis à l'issue de leur réunion tenue samedi 19 avril à Goma au Nord-Kivu. Avec l'instauration de cette nouvelle taxe il y a une semaine par les autorités des deux provinces, les armateurs sont tenus de payer 10 dollars américains par tonne de produits vivriers transportés par les gros bateaux qui assurent le trafic entre Goma et Bukavu sur le lac Kivu. Mais les propriétaires de ces embarcations refusent de payer cette taxe. Pour marquer leur désapprobation, ils ont déclenché une grève. (Radio Okapi)

Likasi: une ONG réclame la dissolution des groupes de jeunes de l'Unafec. Au lendemain des échauffourées entre les jeunes de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Junafec) et des militaires à Likasi, l'ONG Justicia réclame la dissolution de tous les groupuscules de cette section du parti du président de l'assemblée provinciale du Katanga, Gabriel Kyungu wa Kumwanza. Les affrontements entre ces jeunes et les soldats ont fait trois morts et six blessés le samedi 19 avril. A la recherche d'un membre de la Junefac qui aurait tabassé l'un des leurs, des militaires se sont affrontés avec ces jeunes accusés de plusieurs exactions contre les civils à Likasi.

Sud-Kivu: l'armée invite les miliciens Raïa Mutomboki à se rendre. Trois jours après la reddition du chef de la milice Maï-Maï Raïa Mukombozi, Maheshe Kahasha, le coordonnateur national du processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), général Delphin Kahimbi, invite les autres milices encore actives au Sud-Kivu à se rendre. Il a notamment invité les miliciens du groupe Raïa Mutomboki à déposer les armes et à suivre l'exemple de la milice Mukombozi dont le chef s'est rendu le vendredi dernier avec quarante de ses combattants vendredi dernier à Nzibira.

Kasaï-Oriental : reprise timide des cours à l'Université de Mbuji-Mayi. Les cours ont repris lundi 21 avril, bien que timidement, à l'Université de Mbuji-Mayi, au Kasaï-Oriental, après 3 jours d'interruption. L'exclusion pour une année de quatre étudiants de la faculté de médecine avait provoqué un soulèvement de leurs condisciples. Des policiers ont été déployés autour de cette institution afin de décourager toute nouvelle manifestation.

Loi d'amnistie: les 50 premiers bénéficiaires sortis des prisons à Kinshasa. Le gouvernement a libéré, lundi 21 avril, les cinquante premiers bénéficiaires de la loi d'amnistie, dans les prisons centrale de Makala et militaire de Ndolo, à Kinshasa. Les autorités pénitentiaires indiquent qu'il s'agit de la première vague de libérés et la deuxième sera constituée d'une centaine de prisonniers. Elles affirment également qu'elles procéderont de manière graduelle pour atteindre un total prévu de 300 libérés.

Kinshasa: 5 nouvelles écoles réhabilitées. Plus de cinq cents écoles, sur les mille prévues dans le cadre du programme «Education» du Gouvernement, sont déjà en pleine réhabilitation sur toute l'étendue de la RDC. Le Premier ministre Matata Ponyo l'a annoncé lundi 21 avril à Kinshasa au cours d'une tournée de remise officielle de cinq écoles dont les travaux sont totalement terminés. Selon lui, 23 écoles sur les 24 dont les travaux de construction ou de réhabilitation ont été lancés à Kinshasa sont à ce jour rénovées.

Katanga: suspension du trafic sur la route Kamina-Kolwezi. Les activités commerciales sont, depuis quatre jours, aux arrêts sur le tronçon routier Kamina-Kolwezi, après que la firme chinoise Equipement Engenering (AEE) a suspendu la traversée sur la rivière Lubudi. L'entreprise chinoise dénonce la perception journalière des recettes illicites générées par le bac qu'elle a réhabilité, soit 800 000 francs congolais (865 dollars américains).

Sange: 5 personnes tuées en un mois par des hommes armés. Parmi les victimes, le commandant de la police basé à Bweyera cite notamment un jeune homme a été tué le jeudi dernier à Kiringye à une dizaine de km de Sange. Quelques auparavant, deux bergers ont été tués à Nyamushenga par des assaillants non identifiés. Dimanche dernier, des hommes armés ont enlevé deux personnes dans la localité de Kitemesho, où ils ont également tiré des coups de feu, la nuit de samedi à dimanche, pendant plus de 30 minutes sans faire des victimes.

Mardi 22 avril.

RDC: Martin Kobler promet le soutien de la Monusco à l'organisation des élections. Le chef de la Monusco, Martin Kobler, a déclaré lundi 21 avril à Kinshasa que la mission onusienne voulait aider la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dans l'organisation de prochaines élections en RDC. Il l'a annoncé au sortir d'une rencontre avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), abbé Apollinaire Malumalu.

La police arrête 24 bandits à Matadi. La police a arrêté vingt-quatre présumés bandits le week-end dernier à Matadi. Le maire de cette ville du Bas-Congo, Jean-Marc Nzeyidio, l'a annoncé lundi 21 avril à l'issue de la réunion d'évaluation des mesures de lutte contre l'insécurité dans cette ville. Ces arrestations ont eu lieu dans le cadre des opérations de quadrillage lancées il y a une semaine pour réduire l'insécurité dans la ville portuaire.

Katanga: le déraillement d'un train de la SNCC fait plus de 30 morts à Katongola. Une trentaine de personnes ont été tuées et 55 blessées dans le déraillement d'un train de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) mardi 22 avril à proximité du pont Katongola, à une cinquantaine de kilomètres de Kamina (Katanga). Ce train, en provenance de Kamina, se rendait à Mwene-Ditu dans la province du Kasai-Oriental. Un excès de vitesse serait à la base de l'accident.

Katanga: sommés de quitter la mine de Lupoto, des creuseurs artisanaux protestent. Des centaines de creuseurs artisanaux ont manifesté mardi 22 avril au centre-ville de Lubumbashi contre la décision des autorités du Katanga de les faire partir de la carrière de Lupoto à Kipushi. La police des mines est chargée de les faire partir de force, s'ils ne plient pas à la mesure. Ils étaient vingt mille creuseurs à exploiter clandestinement cette carrière minière appartenant à la Générale des carrières des mines (Gécamines). L'entreprise minière Luna Mining qui a signé, en janvier dernier, un contrat de partenariat avec la Gécamines pour exploiter la mine de Lupoto attendait le départ des creuseurs artisanaux pour lancer l'exploitation minière à Lupoto. (Radio Okapi)

Justin-Marie Bomboko, « un homme de grand cœur », selon Kengo wa Dondo. Le patriarche Justin-Marie Bomboko, l'un des pères de l'indépendance congolaise, a été inhumé mardi 22 avril au cimetière de la Gombe, à Kinshasa. Il a auparavant reçu de vibrants hommages de la part de personnalités politiques congolaises et étrangères, ainsi que des anonymes, au Palais du peuple où était exposée sa dépouille. Les hommages rendus à Justin Marie Bomboko, pionnier de l'indépendance, se sont multipliés depuis l'annonce de sa mort intervenue jeudi 10 avril à Bruxelles. Sa dépouille, arrivée à Kinshasa deux jours plus tard, était exposée au Palais du peuple depuis le lundi. Ce mardi, des milliers de Congolais lui ont rendu un dernier hommage. Parmi eux, le chef de l'Etat Joseph Kabila accompagné de son épouse. Le couple présidentiel s'est incliné devant la dépouille après avoir déposé une gerbe de fleurs. La première dame du Congo-Brazzaville a aussi rehaussé ce moment de sa présence, de même que les présidents des deux chambres du Parlement et autres parlementaires, les membres du gouvernement congolais ainsi que des notables de la province de l'Equateur, d'où le défunt était originaire. «Un homme de grande écoute». Rendant hommage à l'illustre disparu, le président de la Chambre haute du Parlement, Léon Kengo wa Dondo, a regretté la disparition d'un «homme de grand cœur, sans limites, sans calculs, au point de se dépouiller lui-même». «Bomboko était un Nkumu [chef]. A Kinshasa on dit, «apesa, atala te» [Il donne sans compter]. Bomboko était aussi un homme de grande capacité d'écoute. Cette qualité, il l'a appliqué jusqu'en diplomatie», a-t-il témoigné. Radio Okapi)

Isangi: 13 décès d'enfants suite au tétanos néonatal en 2013. Treize enfants sont décédés en 2013 suite au tétanos dans la zone de santé d'Isangi, a annoncé le médecin chef de cette zone de santé située à une centaine de Km à l'ouest de Kisangani (Province Orientale) mardi 22 avril matin lors du lancement de la campagne de

vaccination contre le tétanos maternel et néonatal. Cette campagne cible 31 000 femmes âgées de 14 à 49 ans.

Sud-Kivu: la société civile dénonce la multiplicité de taxes imposées aux armateurs. Le président de la société civile du Sud-Kivu, Descartes Mponge, dénonce la multiplicité de taxes imposées aux armateurs œuvrant dans sa province. Il l'a déclaré mardi 22 avril au cours d'une rencontre de la société civile consacrée aux conséquences de la grève déclenchée depuis une semaine par les armateurs pour protester contre l'institution de la taxe sur embarcation. Descartes Mponge déplore la perception d'une quarantaine de taxes qui, selon lui, sont illégales.

Mercredi 23 avril.

RDC: le gouvernement suspend les activités de l'assemblée provinciale de l'Equateur. Le gouvernement a suspendu toutes les activités de l'assemblée provinciale de l'Equateur. La décision a été annoncée mardi 22 avril à l'issue du conseil de ministres, présidé par le chef de l'Etat Joseph Kabila. Le compte-rendu de cette réunion lu à la télévision publique par le porte-parole du gouvernement indique, sans plus de détails, que cette décision a été prise pour mettre fin à « une nouvelle crise en gestation au sein de l'assemblée provinciale et du gouvernement provincial de l'Equateur ». L'annonce de la suspension des activités de cette assemblée intervient près d'une année après la fin d'une crise qui secoué la même institution pendant cinq mois. Le 16 mai 2013, l'assemblée provinciale de l'Equateur rouvrirait officiellement ses portes après près de cinq mois de crise de leadership qui déchirait cette institution. Deux bureaux se disputaient la direction de cette assemblée. L'un était dirigé par Jean Gontran Ibambe et l'autre, par Gaston Kiliyo. Ce dernier avait été déchu à la suite de son adhésion à un autre parti politique pendant la même législature. Le 22 avril de la même année, un arrêt de la Cour suprême de justice mettait à fin cette crise en reconnaissant Jean Gontran Ibambe comme président de cette institution provinciale. (Radio Okapi)

La Fec s'inquiète de la liquidation d'Orgaman. La Fédération des entreprises du Congo (Fec) s'inquiète de la liquidation de trois filiales du groupe Orgaman. Les dirigeants de ce groupe qui œuvre notamment dans l'importation des vivres frais ont annoncé cette liquidation la semaine dernière expliquant qu'elle est causée par la perte des parts des marchés et une rentabilité décroissante. L'entreprise s'est également plainte de la fiscalité appliquée en RDC. Pour la Fec, le gouvernement doit prendre des mesures pour éviter que d'autres entreprises subissent le même sort. Pour le cas d'Orgaman, le gouvernement a été prévenu au départ mais il n'avait rien à offrir à ces structures qui ont fermé. « Cette fermeture n'est qu'une conséquence de la mauvaise situation économique dans laquelle se trouvaient déjà ces groupes et de surcroît les petites et moyennes entreprises congolaises qui dépendaient des sociétés et filiales de ce groupe et bénéficiaient d'énormément de produits dans la distribution », a indiqué Dieudonné Kasembo. En outre, il a dit craindre que cette liquidation ait de conséquences négatives pour les petites entreprises qui revendaient les produits importés par Orgaman. Le 10 avril dernier, le directeur des relations extérieures d'Orgaman, Léon Engulu a annoncé que le groupe mettait en liquidation ses filiales Orgaman SPRL, Transmac et Mampeza. Cela implique l'arrêt de l'importation des vivres frais à laquelle Orgaman consacrait une partie de son activité. Mais le groupe poursuivra ses activités dans le secteur de l'élevage, de l'immobilier, de la prospection minière et de la production du café. (Radio Okapi)

Katanga: le gouverneur Katumbi interdit l'importation de la chaux hydratée. Le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, a annoncé mardi 22 avril l'interdiction d'importer la chaux hydratée utilisée par les entreprises minières pour séparer les sels métalliques et d'autres impuretés des minerais. Il a indiqué que cette mesure entre en vigueur dans vingt-cinq jours. Le gouverneur a expliqué que la décision est destinée à encourager l'activité de la Grande cimenterie du Katanga (CGK), seule entreprise locale qui produit cette chaux.

Déraillement d'un train à Kamina: des corps seraient encore bloqués dans les wagons. Des corps seraient encore bloqués dans les wagons et containers du train marchandise qui a déraillé mardi 22 avril à Kamina, dans le Katanga. Au lendemain de l'accident, le bilan a été revu à la hausse. Le chef de poste d'état d'encadrement de Katongola, localité située à une soixantaine de kilomètres de Kamina, Jean Ngoy Mozadi, parle désormais de 40 morts et d'une soixantaine de blessés. Le premier bilan faisait état d'une trentaine de morts.

Kasaï-Oriental: l'UDPS quitte le cadre de concertation des partis politiques. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de Mbuji-Mayi a annoncé mardi 22 avril qu'elle ne participerait plus au cadre de concertation politique du Kasaï-Oriental mis en place par la Monusco en octobre 2011 pour permettre le déroulement apaisé des élections organisées cette année-là. Depuis la fin des élections, ce cadre de concertation sert de lieu d'échange entre dirigeants de formation politique pour assurer une cohabitation pacifique. L'UDPS arrête sa participation à ces discussions pour protester contre l'arrestation de l'un de ses cadres.

Equateur: la suspension de l'assemblée provinciale viole la constitution, selon le député Lokondo. Le député Henri-Thomas Lokondo se dit surpris par la décision prise par le Conseil de ministres présidé le mardi 22 avril par le chef de l'Etat de suspendre les activités de l'assemblée provinciale de l'Equateur. Il a déclaré mercredi que cette décision viole la constitution et la loi sur la libre administration des provinces. Mais le Gouvernement, par le biais de son porte-parole Lambert Mende, justifie cette mesure par la nécessité de préserver l'ordre public dans cette province.

Nord-Kivu: l'opposition dénonce l'inaction de l'assemblée provinciale. L'Union des forces acquises au changement (Ufac) déplore l'inaction de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, surtout en matière de contrôle parlementaire. Cette plate-forme de l'opposition soutient que les députés provinciaux contribuent ainsi à « la mauvaise gestion de la province. » Alors que certains députés sont aussi de cet avis, le président de l'assemblée provinciale rejette ces accusations. Pour Maître Jean-Paul Lumbu Lumbu, porte-parole de l'Ufac, ces dernières années, l'assemblée provinciale du Nord-Kivu donne l'impression d'être un cabinet du gouvernement provincial et non un organe de contrôle de l'exécutif. «Ça fait 7 ans que leur travail [les députés] se résume dans les votes des édits budgétaires, alors que le contrôle parlementaire devrait permettre au gouvernement provincial d'éviter un certain nombre d'abus. Mais, par leur inaction dans le contrôle parlementaire, ils participent à cette mauvaise gestion de la province», a-t-il expliqué. Cette position est partagée par le député Jaribu Muliwavyo. Pour lui, plusieurs recommandations de l'organe délibérant du Nord-Kivu ne sont même pas prises en compte par l'exécutif provincial. Il affirme même qu'une des ces questions orales au gouverneur a été bloquée illégalement. «Moi, j'ai initié une question orale adressée au gouverneur. J'ai la lettre du bureau du président de l'assemblée provinciale qui dit qu'on ne peut plus adresser de question orale au gouverneur. Il a donné des raisons, qui ne sont pas réglementaires. Voilà comment on est en train de traîner l'assemblée provinciale dans la boue», a-t-il avancé. (Radio Okapi)

RDC: la Monusco répertorie 189 violations des droits de l'homme en mars. Sur l'ensemble du territoire de la RDC, 189 cas de violations des droits de l'homme ont été enregistrés au mois de mars 2014, selon le rapport mensuel de la division des Droits de l'homme de la Monusco présenté mercredi 23 avril au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies. Il s'agit notamment d'atteintes au droit à l'intégrité physique, au droit à la liberté et à la sécurité de la personne, au droit à la propriété et au droit à la vie.

Idiofa: Mgr Moko appelle à une bonne gestion des écoles catholiques. Monseigneur José Moko Ekanga, évêque du diocèse d'Idiofa invite les chefs d'établissements scolaires à une bonne gestion des écoles catholiques du territoire d'Idiofa (Bandundu) et à améliorer la qualité de l'enseignement. Il a fait cet appel mardi 23 avril à l'ouverture du séminaire d'encadrement des chefs d'établissement catholiques sur le thème: «Evaluation pédagogique, financière, sociale et régime disciplinaire.» Au cours de son intervention, Mgr José Moko Ekanga a déploré plusieurs maux qui rongent les écoles de son ressort: «Depuis peu, on constate que les écoles catholique ne sont plus celles de jadis de référence, de préférence et de différence. On constate avec regret un relâchement de la discipline. Il y a des enseignants qui ne finissent pas les cours et qui attendent d'escroquer les parents et les élèves. Les antivaleurs et toute formes de corruption élisent domicile au sein de certaines de nos écoles.» (Radio Okapi)

Jeudi 24 avril.

Rutshuru: la lutte contre les milices doit être menée par l'armée, affirme le général Bisengimana. L'insécurité a refait surface depuis un mois dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Des sources sur place racontent qu'il ne se passe plus une semaine sans qu'on annonce des attaques contre les populations civiles. La Police nationale congolaise (PNC) n'a pas la capacité de faire face aux groupes résiduels encore actifs sur place, a reconnu son patron, le général Charles Bisengimana. Pour lui, ce travail revient à l'armée.

Mbau : la population inquiète après l'enlèvement et le meurtre de six paysans. Six paysans ont été enlevés puis assassinés par des hommes armés le 7 avril dernier dans le secteur Mbau, en territoire de Beni (Nord-Kivu). Ces crimes ont semé la panique parmi la population fraîchement retournée dans ce territoire. Sur 428 ménages revenus depuis début mars, 320 se sont à nouveau déplacés vers les cités de Mbau et Oicha. Selon un rapport du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) publié mardi 22 avril, six paysans qui travaillaient dans leurs champs près de la localité de Totolito, à 17km de la cité de Mbau, ont été enlevés par des hommes armés.

Kinshasa: des voleurs à l'arraché refont surface au grand marché. Les voleurs à l'arraché ont refait surface au grand marché de Kinshasa. Les commerçants affirment que ces cambrioleurs sont mieux habillés qu'avant pour se mêler aux clients à qui ils arrachent de l'argent et des objets de valeur. Les vendeurs demandent à la police nationale de lutter contre cette forme de banditisme qui reprend de l'ampleur alors qu'elle semblait avoir été éradiquée il y a quelques mois.

RDC : la Monusco se dit prête à soutenir le retour des amnistiés. La Mission des Nations unies en RDC (Monusco) se dit prête à soutenir le processus de retour des bénéficiaires de la loi d'amnistie du 11 février 2014 chez eux. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies, le général Abdallah Wafi, l'a affirmé mercredi 23 avril au cours d'une séance de travail avec le coordonnateur du mécanisme national de suivi de l'accord-cadre d'Addis-Abeba, François Mwamba, à Kinshasa. Pour le général Wafi, il s'agissait de se rendre compte de la mise en œuvre des engagements pris par la RDC dans l'accord cadre, parmi lesquels cette loi d'amnistie. (Radio Okapi)

Sud-Kivu: les Fardc tuent 3 rebelles burundais du FNL à Muhungu. Trois rebelles burundais du Front national pour la libération (FNL) ont été tués à l'issue des combats qui les opposent, depuis mercredi 23 avril, aux Forces armées de la RDC sur les collines de Katonyera, dans le groupement de Muhungu, à plus de 100 km au Sud de Bukavu (Sud-Kivu). Le commandant militaire du 111^e régiment des Fardc basé à Kabunambo, le colonel Innocent Habarugira, a confirmé le bilan de ces affrontements.

Centrafrique: 3 000 réfugiés congolais de retour en RDC, selon le HCR. Trois mille Congolais réfugiés en République centrafricaine (RCA) ont déjà regagné leur pays. L'opération de rapatriement a été lancée depuis dix jours, selon la porte-parole à la représentation régionale du HCR en RDC, Céline Schmitt. Ces réfugiés qui vivaient dans le camp de Batalimo en RCA sont regroupés au centre de transit de Batanga dans la province de l'Equateur (RDC).

Des militaires sud-soudanais abattent 2 éleveurs Mbororo à Dungu. Des soldats de l'armée sud-soudanaise ont abattu entre le 18 et le 22 avril deux éleveurs Mbororo et près d'une trentaine de vaches au cours d'une incursion sur le territoire congolais dans le groupement de Bitima, en territoire de Dungu (Province Orientale). Les habitants de ce groupement appellent le Gouvernement à renforcer la sécurité à la frontière sud-soudanaise. Une mission de la Monusco s'est rendue mercredi 23 avril sur place pour évaluer la situation sociale et sécuritaire.

Bandundu: MSF enregistre plus 1400 cas de fièvre typhoïde à Tembo. Mille quatre cent neuf personnes ont souffert de la fièvre typhoïde dans la zone de santé de Tembo depuis le mois de janvier. L'ONG internationale Médecins sans frontière (MSF) a organisé une campagne de riposte contre la maladie dans cette localité de la province du Bandundu située à la frontière avec l'Angola. MSF a indiqué que 24 personnes sont décédées de suite de cette maladie depuis le début de l'année. Selon l'ONG, un grand nombre de malades provenaient de plusieurs aires de santé situées le long de la rivière Kwango. (Radio Okapi)

Kamina: controverse autour du bilan du déraillement du train de la SNCC. Trois jours après le déraillement du train marchandise de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) à Kamina (Katanga), le bilan précis de cette catastrophe n'est toujours pas connu. Alors qu'un correspondant de Radio Okapi qui s'était rendu sur le lieu du drame avait fait état de trente et un morts, le chef de poste d'encadrement de Katongola a revu ce bilan à la hausse, évoquant quarante puis quarante-six morts.

Likasi: 43 personnes mortes de cholera en cinq mois. Environ 1 054 cas de choléra dont 43 décès ont été enregistrés entre novembre 2013 et avril 2014 dans la ville de Likasi, située à 120 km au nord de Lubumbashi (Katanga). Le district sanitaire de Likasi a livré ce chiffre, mercredi 23 avril, au cours de la réunion hebdomadaire de surveillance épidémiologique.

RDC: listes officielles de 271 bénéficiaires de la loi d'amnistie. Sept arrêtés signés par le ministre de la Justice portent désormais à 271 le nombre total des bénéficiaires de la loi d'amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. Après la première vague de libération des cinquante prisonniers de Kinshasa, la deuxième vague se fait encore attendre. Les autorités pénitentiaires évoquent le manque d'argent pour organiser la cérémonie de libération et du quitus de leur tutelle.

Vendredi 25 avril.

RDC: la pétition pour le départ du président de la Ceni déposée à l'Assemblée nationale. La pétition réclamant le départ de l'abbé Malumalu de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a été déposée jeudi 24 avril au cabinet du président de l'Assemblée nationale. Les leaders des Forces acquises au changement (Fac), regroupement de l'opposition initiateur de cette pétition, affirment avoir recueilli plus de 50 000 signatures. Ce qui, selon eux, traduit la volonté du peuple congolais de voir un changement à la tête de la Ceni.

Paludisme: la RDC et le Nigeria représentent 40% du taux mondial de décès. La RDC représente, avec le Nigeria, 40 % des décès dus au paludisme dans le monde, selon le rapport 2013 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, vendredi 25

avril, le Secrétaire général de l'Onu, Ban Ki Moon, a appelé les investisseurs et les Etats à faire preuve d'engagement et de volonté politique pour améliorer les efforts de prévention et de lutte contre cette maladie.

RDC: l'insécurité dissuade les touristes de visiter les parcs nationaux. Les parcs nationaux congolais n'attirent plus de nombreux touristes depuis plus de quinze ans. Un responsable de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) qui s'est confié à Radio Okapi a attribué cette situation à la présence d'hommes armés dans plusieurs aires protégées. Ces combattants sont notamment accusés de braconnage et d'exploitation illégale des richesses dont regorgent certains parcs. Le pays compte neuf parcs nationaux.

RDC: la Chambre de commerce déplore l'abandon du secteur touristique. Plusieurs contraintes bloquent le secteur touristique congolais, a affirmé jeudi 24 avril le secrétaire général de la Chambre de commerce national de la RDC (CCNRDC), Eric Castel. Au cours d'un atelier organisé à Kinshasa par cette structure, M. Castel a indiqué que le tourisme est le premier secteur économique dans le monde, devant les industries pétrolière et automobile. Il regrette cependant que ce secteur soit laissé à l'abandon en RDC suite à l'insuffisance d'infrastructures de base. «Premièrement, l'Etat doit s'investir à mettre en place des infrastructures de base : les routes, les aéroports. Amener l'eau potable et l'électricité à tous les endroits à travers la République», a-t-il expliqué. Eric Castel a indiqué que les opérateurs économiques privés du secteur pourraient ensuite se servir de ces infrastructures de base pour donner, à leur tour, un élan au tourisme congolais. Le secrétaire général de la CCNRDC a également regretté les tracasseries dont sont l'objet les opérateurs économiques, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Beaucoup se plaignent des taxes exagérées, a-t-il affirmé. (Radio Okapi)

Kikwit: une vingtaine de morts dans une bousculade à l'ouverture du Festival Kester Emeneya. Plusieurs personnes sont mortes vendredi 25 avril vers deux heures du matin dans une bousculade au stade du 30 juin de Kikwit pendant le concert inaugural de la première édition du Festival « King Kester Emeneya » organisé en hommage de cet artiste musicien mort en France en février dernier. Des sources hospitalières font état de 23 morts et 19 blessés. Mais ce bilan est encore provisoire, estiment des sources locales, indiquant que certaines familles ont récupéré les corps de leurs proches aussitôt après le drame. Une même source affirme qu'une enquête est ouverte pour tenter d'éclaircir les circonstances de ce drame. Mais entre-temps, le gouvernement provincial du Bandundu annonce l'annulation de toutes les activités prévues dans le cadre du festival Kester Emeneya qui devait se clôturer le dimanche 27 avril prochain. L'exécutif provincial présente ses condoléances aux familles éprouvées et invite la population à demeurer calme. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: grève des armateurs, l'assemblée provinciale accusée de silence coupable. Les députés provinciaux du Nord-Kivu sont accusés de silence coupable, deux semaines après l'interruption du trafic lacustre entre Goma et Bukavu. Une plate-forme des partis de l'opposition a dénoncé cette situation, vendredi 25 avril, à Radio Okapi. Dans un entretien avec Radio Okapi, le porte-parole de cette structure, Me Jean-Paul Lumbu Lumbu, a demandé à ces élus d'interpeller, dans un bref délai, les autorités provinciales du Nord-Kivu pour des explications claires sur cette situation.

Congo: les expulsions des Congolais de la RDC gagnent Pointe Noire. Des centaines de Congolais de la RDC refoulés du Brazzaville continuent à débarquer au Beach de l'Onatra à Kinshasa. Selon des expulsés qui sont arrivés vendredi 25 avril à Kinshasa, au moins 180 personnes en provenance de Pointe Noire sont déjà arrivés à l'ambassade de la RDC à Brazzaville, attendant eux aussi leur rapatriement à Kinshasa. Depuis plus de deux semaines, la police de Brazzaville mène l'opération «Mbata ya mikolo» (gifle des aînés, en français) pour arrêter et expulser des étrangers présumés criminels. Plus d'un millier de ressortissants de la RDC ont été refoulés dans le cadre de cette opération.

Kinshasa: 5 000 agents de l'ex-Sominki réclament toujours leurs décomptes finals. Plus de cinq mille travailleurs de l'ex-Société minière du Kivu (Sominki) attendent depuis 17 ans leurs décomptes finals. C'est ce qu'a fait savoir le représentant des travailleurs de cette société, Jean Zabakulu, vendredi 25 avril en marge du 17eme anniversaire de la liquidation de cette entreprise. Il appelle tous les travailleurs concernés à rester solidaires jusqu'à ce qu'ils trouvent solution à cette situation. Intervenant sur Radio Okapi, Jean Zabakulu a déclaré: «Le 29 mars 1997, la Sominki a été dissoute et mise en liquidation. Curieusement, tous les expatriés ont été désintéressés et une infime minorité des Congolais triés au choix de l'employeur. Tous les autres, soit cinq mille travailleurs, croupissent dans la misère dans laquelle Banro nous a plongés.» De leur côté, les responsables de la société Banro estiment qu'il s'agit là d'une confusion de la part de ces anciens employés de Sominki. «Banro a repris les concessions qui appartenaient à l'Etat. Certaines concessions que Banro a reprises étaient de l'ancienne Sominki, qui est en liquidation. Il y a un comité de liquidation de la Sominki. Les travailleurs devraient s'adresser à ce comité.» (Radio Okapi)

Yangambi: lancement du projet de réhabilitation de la réserve de biosphère de l'Inera. Le ministère de l'Environnement et Conservation de la nature a lancé jeudi 24 avril, le projet de réhabilitation de la réserve de biosphère de l'Institut national d'étude et de recherches agronomiques (Inera) à Yangambi, en Province

Orientale. Brigitte Kanika, représentante pays de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN), qui exécute ce projet a fait savoir que cette réserve est menacée par plusieurs activités qui y sont pratiquées notamment l'agriculture sur brûlis. Ce projet de deux ans vise à protéger environ 200 000 hectares de forêts et les vingt mille espèces animales et végétales de la réserve de biosphère de Yangambi. Les autorités de l'Inera ainsi que la représentante pays de l'UICN ont expliqué que l'agriculture sur brûlis, l'exploitation illégale de bois et la chasse détruisent cette réserve. La réserve de biosphère de Yangambi est située administrativement dans les territoires d'Isangi et de Banalia, dans le district de la Tshopo, à l'Ouest de la ville de Kisangani. Une réserve de biosphère est une aire portant sur des écosystèmes terrestres, côtiers ou marins, qui vise à promouvoir des approches et des moyens pour concilier la conservation de la diversité biologique avec son utilisation durable. (Radio Okapi)

Samedi 26 avril.

Général Ramadhan Abdoul Kimweri, nouveau commandant de la brigade d'intervention de la Monusco. «Je suis venu poursuivre la mission commencée par mon prédécesseur. L'objectif majeur de cette mission reste la protection des civiles; et je suis sûr que nous y arriverons en collaboration avec les Fardc », a déclaré vendredi 25 avril à Goma, du nouveau commandant de la brigade d'intervention de la Monusco, le général de brigade Ramadhan Abdoul Kimweri. De nationalité tanzanienne, le général Abdoul Kimweri remplace un autre Tanzanien, le général James Mwakibolwa.

Equateur : l'assemblée provinciale était partagée entre le gouverneur et son intérimaire, selon Richard Muyej. «Cette assemblée se préparait à déchoir le vice-gouverneur qui allait gérer la province, un autre courant se préparait à renvoyer le gouverneur ». C'est ainsi que le ministre de l'Intérieur a expliqué vendredi 25 avril à Radio Okapi, les raisons de la suspension des activités de l'assemblée provinciale de l'Equateur. Le communiqué officiel évoquait juste une crise en gestation au niveau de l'assemblée et du gouvernement provincial. **Equateur : les députés plaident pour la reprise des activités à l'assemblée provinciale.** Les députés provinciaux de l'Equateur demandent au gouvernement de revenir sur sa décision suspendant les activités de leur assemblée. Dans une déclaration lue samedi 26 avril par le président de la commission politique, administrative et judiciaire, le député Bienvenu Essimba, ils démentent l'existence d'une crise au sein de leur institution depuis le début de la législature. (Radio Okapi)

RDC : La Majorité présidentielle proscrit une dizaine de partis politiques pour sept jours. Dix partis politiques sont proscrits de la Majorité présidentielle pour sept jours. Cette plate-forme reproche à ses partis, regroupés au sein de la Dynamique des partis extraparlimentaires de la Majorité présidentielle (DPE/MP) d'avoir formé des groupuscules. Le porte-parole de ce regroupement politique, Sébastien Luzanga l'a annoncé vendredi 25 avril à Kinshasa. L'existence de tout réseau, regroupement ou plate forme des partis politiques est tout simplement proscrite sauf sur autorisation expresse de l'autorité moral ou du bureau politique. La Majorité présidentielle dénonce la formation de groupuscule en son sein mais elle reproche aussi aux partis politiques sanctionnés d'avoir entrepris une opération de sape contre leur famille politique (MP) et quelques-uns de ses organes dirigeants par la voie des médias. Selon le Porte-parole de la MP, les partis politiques concernés devront réaffirmer leurs engagements à la Majorité présidentielle et annoncer la dissolution de leur regroupement au risque d'être suspendu définitivement. (Radio Okapi)

Sud-Kivu : reprise de la réhabilitation de la route qui relie Burhale à Shabunda. Les travaux de réhabilitation de la route allant de Burhale à Shabunda ont repris vendredi 25 avril. Une cérémonie officielle a été organisée à Shabunda-Centre pour marquer la relance de la deuxième phase des travaux sur ce tronçon, qui avaient été interrompus en 2013 à cause de l'insécurité. Cette route, seule voie terrestre qui relie Bukavu à Shabunda (Sud-Kivu), revêt un intérêt particulier pour cette population.

Environ 500 Congolais de Brazzaville vivant à Kinshasa regagnent volontairement leur pays. Près de cinq cents étudiants de la République du Congo vivant à Kinshasa ont regagné leur pays d'origine samedi 26 avril dans l'avant midi à partir du Beach Ngobila. Même si ces retournés disent ne pas être autorisés à parler à la presse, certains parmi eux ont indiqué que c'est par crainte de représailles qu'ils ont choisi de retourner à Brazzaville.

Katanga: plus de 80 nouveaux cadavres découverts après le déraillement du train de la SNCC. Plus de 80 nouveaux corps sans vie ont été découverts samedi 26 avril dans la matinée non loin de Katongola (Katanga), où un train de la Société nationale de chemins de fer du Congo (SNCC) a déraillé mardi dernier, faisant plusieurs morts. Le bilan de cette catastrophe reste encore controversé. Entre temps, les recherches continuent pour sortir d'autres corps de décombres après cet accident ferroviaire.

Goma : 2 structures de la CIRGL éprouvent des difficultés financières. Le Mécanisme conjoint de vérification et le Centre conjoint de fusion des renseignements éprouvent des difficultés financières. C'est ce qu'indique le rapport de ces deux structures de la Conférence internationale sur la Région de grands lacs

(CIRGL) basées à Goma au Nord-Kivu remis samedi 26 avril à la délégation mixte Monusco-CIRGL. Le Mécanisme conjoint de vérification réunit les officiers militaires de la CIRGL, alors que le Centre conjoint de fusion des renseignements regroupe les officiers de renseignement des onze pays membres de cette structure de la sous-région. Ces deux structures installées depuis 2012 à Goma, sont chargées de la consolidation de la paix et la sécurité dans les grands lacs. Ces deux structures devraient entamer des tournées dans la région pour contacter des groupes armés encore actifs dans la région, notamment de rebelles rwandais des FDLR. Face à ces difficultés financières, le chef de la Monusco, Martin Kobler, dit craindre que cette situation ne s'érige en blocage pour que ces deux équipes atteignent leurs objectifs. Il estime qu'il est impérieux que ces deux structures disposent des moyens nécessaires pour bien travailler, avant de planifier des opérations militaires. (Radio Okapi)

Dimanche 27 avril.

Nord-Kivu: Julien Paluku appelle le chef milicien Sheka à désarmer. Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya appelle le chef milicien Ntabo Taberi Sheka de la milice Nduma Defense Of Congo (NDC) à déposer les armes et à adhérer au processus de paix dans la province. Il a lancé cet appel, samedi 26 avril, au cours d'un entretien qu'il a eu avec ce chef milicien à Binyampuli, à environ 70 km au Sud de Walikale-Centre. Julien Paluku était à la tête d'une mission conjointe Monusco-gouvernement provincial dans cette zone.

RDC: reprise de trafic lacustre entre Goma et Bukavu. Les bateaux ont repris, samedi 26 avril, le trafic lacustre entre Goma et Bukavu, deux semaines après la grève des armateurs. Des sources concordantes affirment qu'un compromis a été trouvé entre les autorités provinciales du Nord-Kivu et les grévistes. Le ministre provincial des Transports et Communication du Nord-Kivu, Guillaume Bulenda affirme qu'un délai d'une semaine est accordé aux armateurs pour définir les mécanismes de collecte de 100 FC (0,11 dollar américain) de taxe d'embarquement par 100 kg de marchandise embarquée.

Kasaï-Oriental: une milice incendie 16 maisons à Nomba. Un groupe de jeunes a incendié, depuis une semaine, seize habitations dans le groupement de Nomba, en territoire de Kabinda (Kasaï-Oriental). L'information a été confirmée, samedi 26 avril dernier à Radio Okapi, par l'administrateur de ce territoire. La solidarité des ONG pour la démocratie, l'éducation civique et les droits de l'homme (Solidec) a dénoncé cette destruction qu'elle a attribue aux jeunes de la localité Malanda 2. Selon cette structure citoyenne, ces jeunes se livrent à des actes de vandalisme à la suite d'un conflit entre deux chefs coutumiers qui se disputent le pouvoir dans le groupement de Nomba.

Province Orientale: incinération des 3 tonnes des médicaments périmés à Buta. Environ 3 tonnes des produits pharmaceutiques périmés ont été incinérées, samedi 26 avril, dans la zone de santé de Buta, en Province Orientale. Il s'agit notamment des antipaludéens, les sérums, les aspirines, les antis diarrhéiques, les paracétamols ainsi que les antis inflammatoires. Cette opération a été coordonnée par le pharmacien inspecteur de la Province Orientale en présence notamment des services de l'environnement et du parquet de grande instance de Buta.

Ituri: paralysie des activités au tribunal de paix de Mahagi. Le tribunal de paix de Mahagi, territoire situé à 200 km de Bunia, en Ituri (Province Orientale) ne siège pas depuis environ un mois faute de magistrats. L'ONG de défense des droits de l'homme «Les amis de Barack Obama» a dénoncé cette situation qui favorise le recours à la justice populaire dans ce territoire. Cette situation est consécutive à l'absence de magistrats qui, pour le compte du ministère public, devraient faire le déplacement de Mahagi, en province du parquet de grande instance de Bunia.

Déraillement du train de la SNCC: le gouvernement appelé à décréter un deuil national. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), fédération de Lubumbashi, demande au gouvernement de la République de décréter un deuil national, en mémoire des victimes de l'accident ferroviaire du mardi dernier, à Katongola, à plus de 60 km de Kamina (Katanga). Le parti d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba a lancé cet appel, dimanche 27 avril, dans un communiqué de quatre pages dont une copie est parvenue à Radio Okapi, à Lubumbashi. **Katanga: les rescapés du déraillement du train de la SNCC sans assistance humanitaire.** Une trentaine de rescapés du déraillement du train de la Société nationale de chemins de fer du Congo (SNCC) sont toujours sans assistance humanitaire, a constaté dimanche 27 avril Radio Okapi. Ils sont sans abri et passent la nuit à la belle étoile. Des blessés, environ une dizaine, attendent toujours le secours des autorités provinciales et nationales.

Equateur : Jacques Djoli dénonce la suspension des activités de l'assemblée provinciale. Le sénateur Jacques Djoli s'insurge contre la suspension des activités de l'assemblée provinciale de l'Equateur. Dans une déclaration faite dimanche 27 avril à radio Okapi, il estime que cette mesure viole le droit et la constitution de la RDC. «Le ministère de l'Intérieur qui semble vouloir jouer à la tutelle dans la province doit rester dans le respect du droit de la Constitution. Les lois de la République doivent être le cadre et la mesure de l'action

du gouvernant, et non les humeurs, les considérations politiciennes, tribales », a affirmé Jacques Djoli, depuis Mbandaka où il est en mission de vulgarisation des activités sénatoriales. Jacques Djoli reconnaît « quelques faiblesses » de cet organe délibérant et une crise visible à l'exécutif provincial, et non au niveau de l'assemblée provinciale. (Radio Okapi)

Bas-Congo : 340 maisons détruites après des inondations à Tshela. Trois cent quarante maisons se sont écroulées suite aux inondations survenues en deux semaines dans la cité de Tshela dans le Bas-Congo. L'administrateur du territoire, Charles Ilowa Nkoyi, qui a livré ce bilan dimanche 27 avril à Radio Okapi, a indiqué que les sinistrés ont reçu du gouvernement un terrain et huit milles tôlent pour se construire de nouvelles habitations. Il a assuré que les travaux de construction des maisons pour ces sinistrés vont bientôt commencer.

Lundi 28 avril.

Un site d'accueil pour les ressortissants de la RDC expulsés de Brazzaville. Le gouvernement de la RDC a aménagé un centre d'accueil au stade Cardinal Malula à Kinshasa pour accueillir ses ressortissants expulsés de Brazzaville. Cinq installations sanitaires publiques y sont aménagées. Une unité qui comprend une trentaine d'agents de la Croix rouge du Congo y est déployée. Selon le ministère provincial de l'Intérieur de Kinshasa, près de 30 000 congolais refoulés ont déjà transité par ce site à leur retour de Brazzaville où la police mène depuis plus de deux semaines une opération pour refouler des immigrés clandestins.

Goma: 1 050 prisonniers s'entassent dans la prison de Munzenze. La prison centrale de Goma «Munzenze», qui a une capacité d'accueil de 150 détenus, abrite 1 049 détenus militaires et civils, dont 37 femmes. Les conditions hygiéniques et sanitaires s'y sont davantage dégradées, a constaté, samedi 26 avril, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler. Ce dernier a promis de plaider auprès des autorités congolaises et de mobiliser les moyens nécessaires au niveau de la Monusco pour résoudre le problème.

Nord-Kivu: la présence des miliciens paralyse les activités à Iyana. La présence des combattants de Nduma Defense of Congo (NDC) du chef milicien Ntabo Ntaberi Cheka paralyse les activités sociales et économiques depuis quelques mois dans le groupement d'Iyana, en territoire de Walikale (Nord-Kivu). Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya, l'a affirmé, lundi 28 avril à Goma, au retour d'une mission avec des représentants de la Monusco à Binyampuli, une localité de ce groupement située à environ 70 km au Sud de Walikale-Centre. Dans le groupement d'Iyana, il n'y a pas de boutiques, ni de magasins qui ouvrent, a déclaré le gouverneur citant les chefs locaux rencontrés le week-end à Bunyampuli. Toutes les structures sanitaires de la région seraient également fermées, exposant les populations aux maladies comme la diarrhée, le paludisme et les infections respiratoires aiguës. Les différents partenaires humanitaires qui travaillaient dans les différents projets dans ce secteur se sont désengagés de la région suite aux exactions des miliciens de Sheka, a indiqué Julien Paluku. Du fait de l'activisme de ce groupe armé, plusieurs écoles ont fermé leurs portes. Celles qui sont encore fonctionnelles sont désertées par les élèves et manquent de manuels scolaires. Le groupement a perdu une partie de sa population qui a trouvé refuge autour de la base de la Monusco à Bunyampuli. Les chefs coutumiers, pris à partie par le chef milicien Sheka, plaident pour une assistance médicale urgente en faveur des populations. Les hommes fidèles à Sheka continuent d'exiger à chaque famille de payer une taxe de 1 000 francs congolais (1, 7 dollar américain) par semaine. Le gouverneur du Nord-Kivu a promis que cette situation allait être débattue au cours d'un conseil du gouvernement provincial à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. Deux jours avant de faire cette annonce, Julien Paluku avait discuté avec le chef milicien Sheka et l'avait appelé à déposer les armes et à adhérer au processus de paix dans la province. (Radio Okapi)

Kinshasa: la commune de Selembao enclavée suite aux érosions. La commune de Selembao (Kinshasa) est, depuis des années, coupée du reste de la ville par voie routière. La seule voie d'accès à cette commune par véhicule est rongée par une érosion de plus de 3 km de longueur et 10 m de hauteur au niveau du quartier Kalunga. Cette érosion complique la mobilité des habitants de cette partie de la ville de Kinshasa. Les habitants qui veulent sortir de la commune sont obligés de passer par le ravin géant créé par l'érosion et d'emprunter une autre avenue.

Grands lacs: un corridor pour faciliter le commerce transfrontalier. La Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la RDC s'engagent à faciliter le transport des marchandises à partir du port de Dar-es-Salaam (Tanzanie). Les opérateurs économiques de ces pays se réunissent, du 28 avril au 2 mai à Bukavu (Sud-Kivu), dans le cadre de la 7^e réunion des organes directeurs du corridor central, ensemble d'infrastructures routières, ferroviaires, lacustres et maritimes qui seront construites pour faciliter le transport à partir du port de Dar-es-Salaam. Ces cinq pays se proposent également d'éliminer les barrières et d'harmoniser les procédures au niveau de leurs différents postes douaniers. Les opérateurs économiques de la région se plaignent des vols, des tracasseries et de la multiplicité de formalités douanières auxquelles ils font

face lors de l'importation des marchandises à partir des ports tanzaniens. Ces assises se clôtureront avec une réunion de ministres de Transports de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la RDC. (Radio Okapi)

Des militaires de la force navale accusés de viols et pillages à Basoko. Des militaires de la Force navale sont accusés de viols, tortures, extorsions et pillages sur le fleuve Congo à Basoko en Province Orientale. Des sources locales affirment que ces militaires viennent de la province voisine de l'Equateur. Dans un rapport adressé aux autorités de la Province Orientale ainsi qu'à ceux du district de Basoko et rendu public lundi 28 avril, le responsable de la chefferie de Yaliwasa, Jean Francis Ilenga Mokonzi, a rapporté que plus d'une dizaine de cas de pillages et d'extorsions ont été recensés au cours du mois d'avril. Ces militaires s'en prennent aux voyageurs à qui ils arrachent quelque fois les marchandises.

Kinshasa: des agents de la Sonas réclament des salaires non payés depuis 2009. Des centaines d'agents et retraités de la Société nationale d'assurance (Sonas) ont organisé lundi 28 avril un sit-in devant le ministère de Portefeuille. Ils demandent l'implication de la ministre pour le paiement de leurs salaires perçus depuis 2009, pour certains. Selon ces agents, cette situation est due à la mauvaise gestion du comité de gestion actuel qu'ils désavouent. D'après les manifestants, les salaires actuels ne sont pas payés régulièrement malgré leurs productions. Dans le mémorandum qu'ils ont adressé à plusieurs autorités, ils accusent également la délégation syndicale de la Sonas de ne pas défendre les intérêts des agents. Du coup, ils exigent l'organisation de nouvelles élections syndicales au sein de cette entreprise. Ces agents et cadres, qui se sont déjà rendus au ministère du Travail et au cabinet du Premier ministre, ont promis de se rendre aussi à la présidence de la République. En février dernier, une quarantaine de retraités de cette entreprise réclamaient leurs indemnités de fin de carrière, d'autres des dommages et intérêts et d'autres encore des arriérés des salaires à la Sonas. L'affaire avait été portée au Tribunal de grande instance de la Gombe en 2008. (Radio Okapi)

Clément Kanku: ce qui se passe à Brazzaville est un crime contre l'humanité. Les expulsions des Congolais de la RDC vivant à Brazzaville, débutées depuis deux semaines, se poursuivent. Au cours d'un point de presse lundi 28 avril, le député national Clément Kanku a demandé au Gouvernement de la RDC de saisir les instances juridictionnelles internationales pour dénoncer ce qu'il considère comme « un crime contre l'humanité », compte tenu des maltraitances dont sont victimes les expulsés.

Mardi 29 avril.

Expulsions des Congolais : le maire de Brazzaville déplore les dérapages et s'excuse. Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a reconnu « des dérapages » qui ont émaillé les expulsions des ressortissants de la RDC de sa ville et présenté des excuses aux habitants de Kinshasa. C'était au sortir d'une rencontre, lundi 28 avril à Kinshasa avec son homologue André Kimbuta. Les maires de deux villes les plus proches du monde ont discuté de ces expulsions.

Nord-Kivu: plus de 4 000 déplacés enregistrés dans 3 villages de Lubero. Plus de quatre mille personnes ont quitté les villages d'Oninga, Rama et Pinga dans le territoire de Walikale pour s'installer dans les villages de Kasugho, Mabombi et Fatua à Lubero au Nord-Kivu. Le bureau local des déplacés de Kasugho qui a livré ce chiffre mardi 29 avril, a indiqué que ces personnes fuient les attaques du groupe armé Nduma defense of Congo (NDC) de Ntabo Ntaberi Cheka. Des femmes et des enfants sont comptés parmi ces déplacés, ajoute la même source.

Ceni: dépôt raté de la pétition exigeant la démission de l'abbé Malumalu. La plate-forme «Sauvons la RDC» n'a plus déposé lundi 28 avril au bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) la pétition exigeant le départ de l'abbé Malumalu de la présidence de cette institution. Les représentants des Fac, de l'UNC et le coordonnateur de la Nouvelle société civile de la RDC, reçus par le vice-président de la Ceni et les deux rapporteurs, ont exigé la présence de la presse avant le dépôt de ce document. «Le vice-président [de la Ceni], avec ses collègues rapporteur et rapporteur adjoint, nous demande d'aller au service courrier déposer les signatures de la pétition», a déclaré le député martin Fayulu, coordonnateur des Fac, soulignant le besoin de la population de savoir par voie de presse ce que la pétition est devenue. De son côté, le bureau de la Ceni a affirmé ne pas pouvoir permettre la médiatisation de cette cérémonie sans l'aval de l'assemblée plénière. La Ceni a qualifié d'ailleurs de provocatrice la démarche de la plate-forme «Sauvons la RDC.» Pour le bureau de la Ceni, c'est simplement par courtoisie qu'il a accepté de recevoir les signatures de la pétition exigeant le propre départ de son président. Selon la même source, cette institution n'est soumise à aucune disposition légale l'exigeant de recevoir une telle pétition, «qui normalement ne devrait qu'être déposée au Parlement.» Pourtant, cette pétition a été déposée quatre jours auparavant à l'Assemblée nationale. Après avoir reçu la pétition, le cabinet du président de l'Assemblée nationale a indiqué que la chambre basse du Parlement n'avait pas la compétence de sanctionner une institution comme la Ceni. « Il va de soi que l'Assemblée nationale, conformément à cette même constitution, n'est pas compétente pour

sanctionner une institution indépendante comme la Commission électorale nationale indépendante. Mais, le président de l'Assemblée nationale entend encourager toute initiative allant dans le sens de faire participer directement le peuple dans l'exercice de la démocratie », a déclaré Jean-Pierre Liyau, directeur de cabinet adjoint d'Aubin Minaku. (Radio Okapi)

Kasaï-Occidental : des fonctionnaires de Luiza réclament deux mois de salaire à la TMB. Des fonctionnaires du territoire de Luiza (Kasaï-Occidental), dont des enseignants, réclament le paiement de leurs salaires des mois de mars et avril par la Trust Merchant Bank (TMB). Selon un de ces agents, cette banque ne respecte pas le calendrier de paiement des salaires des fonctionnaires dans ce territoire. De son côté, le responsable de la banque indique s'en tenir aux listings qu'elle reçoit.

Ituri: activités paralysées à Rulé suite aux tracasseries militaires. Les activités économiques et scolaires sont paralysées à Rulé dans le territoire de Djugu en Ituri, suite aux tracasseries perpétrées par les militaires des Fardc. Selon la société civile locale, ces agents de l'ordre exigent chaque jour aux passants de l'argent avant de franchir leurs barrières. De petits commerçants ne peuvent plus fréquenter les marchés et les paysans ont du mal à accéder à leurs champs. Les enseignants ainsi que des élèves ne sont pas épargnés par cette situation.

Minova : le mauvais usage des moustiquaires à la base de la hausse du paludisme. Les cas de paludisme sont en hausse dans la zone de santé de Minova. A la base de cette situation, le mauvais usage des moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées à la population par les structures médicales, selon le médecin chef de zone de santé du Sud-Kivu. Le Dr Bagula Chito a demandé aux familles, lundi 28 avril, de cesser de servir des moustiquaires comme filets de pêche ou comme protection des fruits contre la menace des oiseaux.

Mercredi 30 avril.

Bunia: arrestation d'un militaire, suspecté d'être impliqué dans la mort de Morgan. Le Major Enock Kinzambi, commandant du bataillon des Forces armées de la RDC basé à Mambasa, a été arrêté mardi 29 avril à Bunia (Province Orientale). Il est suspecté d'être impliqué dans la mort du chef milicien Paul Sadala alias « Morgan ». C'est le premier suspect arrêté dans le cadre de ce dossier qui a suscité une controverse. Officiellement, le milicien a été tué lundi 14 avril, deux jours après s'être rendu à l'armée congolaise, lors d'un échange de tirs entre ses hommes et des militaires au village de Molokaï dans la réserve de faune à Okapi en Province Orientale.

Crash de Hewa Bora à Goma: la Sonas refuse d'indemniser les victimes au sol. La Société nationale d'assurance (Sonas) refuse d'indemniser les victimes au sol du crash du DC9-51 de la compagnie Hewa Bora Airways, le 15 avril 2008 à Goma (Nord-Kivu). Dans une correspondance datant du 25 avril dernier adressée au collectif de ces victimes, la Sonas révèle que la compagnie aérienne était consciente du mauvais état de l'appareil au moment du décollage. L'assureur décide donc de décliner toute responsabilité dans l'indemnisation des 47 familles de victimes au sol de ce drame.

Ituri: arrestation d'un officier de l'armée accusé d'extorsion et de harcèlement sexuel à Aru. Le capitaine des Forces armées de la RDC, Monga Ilunga, a été arrêté dimanche 6 avril dans le territoire d'Aru, en district de l'Ituri (Province orientale). L'auditorat militaire de garnison de Bunia poursuit ce responsable des services de sécurité et des renseignements militaires à Aru pour extorsions, arrestations arbitraires et harcèlement sexuel.

Des agents de la Sonas réclament la démission de leur comité de gestion. Des milliers d'agents de la Société nationale d'assurances (Sonas) réclament la démission de leur comité de gestion que dirige depuis 2010 Carole Agito Amela, après la suspension du comité Mbonyo. Ils ont lancé cet appel, mardi 29 avril, dans un mémorandum adressé au bureau de l'Assemblée nationale. Dans ce document, ces travailleurs accusent Carole Agito de mauvaise gestion et de recrutements abusifs. Ils déplorent également le non paiement de leurs salaires depuis plus de 2 ans. Ce mémorandum s'en prend également à la délégation syndicale de la Sonas, accusée de ne pas défendre les intérêts des agents.

Nord-Kivu : 6 militaires tués dans des affrontements avec des miliciens. Six militaires congolais et une femme civile sont morts mercredi 30 avril dans des affrontements qui ont opposé les Forces armées de la RDC aux miliciens de l'Alliance patriotique pour un Congo libre et souverain (APCLS) à Nyabiondo (Nord-Kivu). Selon des sources militaires, cinq autres soldats et deux casque bleus de la Monusco ont été blessés.

Nord-Kivu: des déplacés de Ngungu jugent insuffisante l'aide apportée par le Pam. Les déplacés qui ont fui depuis sept mois les combats entre les miliciens Raïa Mutomboki et Nyatura dans le groupement d'Ufamandu jugent insuffisante l'assistance que leur a apportée lundi 28 avril le Programme alimentaire

mondial (Pam). Estimés à environ 27 000, ces déplacés ont trouvé refuge à Ngungu, localité située 60 au Sud-Ouest de Goma (Nord-Kivu). L'agence de l'Onu leur a notamment apporté 240 tonnes de vivres composés de maïs, de haricot, d'huile végétale et de sel. Ces vivres ont été distribués à ces ménages pour réduire le taux de malnutrition aigüe chez les enfants et les femmes enceintes.

Kinshasa-Brazzaville: Jean-Claude Mvuemba appelle à la rupture des relations diplomatiques. Le député Jean-Claude Mvuemba exige la rupture des relations diplomatiques entre la RDC et le Congo Brazzaville. Ce député de l'opposition a lancé cet appel, mercredi 30 avril, après une visite qu'il a effectuée auprès des ressortissants de la RDC à Brazzaville et à Pointe-noire (Congo). Les autorités de Brazzaville procèdent depuis plusieurs semaines à l'expulsion des Congolais de la RDC qui ne disposent de documents de séjour réguliers. Mais des abus ont été enregistrés lors de ces expulsions. Plusieurs expulsés affirment avoir été brutalisés et maltraités avant d'être refoulés.

L'importance du choix du sol pour la culture du manioc. Plusieurs producteurs de manioc se plaignent de ne pas obtenir les bonnes récoltes. Cette culture est très répandue dans le pays, le manioc étant l'un des aliments de base en RDC. Selon les experts, une bonne culture de manioc nécessite certains préalables notamment le choix du sol. « C'est important d'avoir un terrain qui réponde à votre culture, surtout du manioc. C'est une culture qui n'est pas capricieuse. Elle résiste même au sol pauvre. Mais avant toute chose, il faut d'abord faire le choix du sol », a recommandé Patron Mulongo, producteur de manioc au plateau de Bateke à Kinshasa. Il a expliqué que pour reconnaître un bon sol, il y a des études à réaliser dans les laboratoires. Ce sont ces études qui déterminent la nature du sol. Mais dans les pays pauvres, les paysans ne vont pas dans les laboratoires, puisque c'est très coûteux. C'est par expérience qu'ils plantent le manioc. Ils se disent que leurs parents et grands-parents ont produit cette culture sur ce sol et ça devrait marcher, a ajouté Patron Mulongo. La même source a indiqué lorsque l'on a fait un bon choix de sol pour la culture de manioc, on peut alors passer à d'autres étapes : dessoucher et labourer la terre. (Radio Okapi)

La SNCC était au courant de l'état défectueux du train qui a déraillé, selon le syndicat. La délégation syndicale de la Société nationale des chemins de fer (SNCC) affirme que cette compagnie était au courant de l'état défectueux de son train qui a déraillé mardi 22 avril dernier à Kamina (Katanga). Selon Victor Umba, président de ce syndicat, le train accidenté se rendait à Lubumbashi pour un entretien et n'était pas censé transporter de la marchandise, et encore moins des hommes. Il appelle l'Etat à sanctionner les personnes impliquées dans cet accident, qui a fait entre 70 et une centaine de morts, selon les sources.

Mbuji-Mayi: enseignants et parents se plaignent du délabrement des écoles. Comme chaque année, la RDCo commémore ce 30 avril la journée nationale de l'enseignement. Le thème retenu cette année est « Tous pour l'éducation de qualité ». A l'occasion de cette journée, des reporters de Radio Okapi ont visité plusieurs écoles de la ville de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental. Alors que des écoles sont en train d'être réhabilitées ou construites, d'autres demeurent très délabrées. Une situation que déplorent les enseignants et les parents. **Lubumbashi : les enseignants doivent être « motivés », plaident les syndicats.** A l'occasion de la journée nationale de l'enseignement célébrée le 30 avril, les enseignants des écoles de Lubumbashi ont déploré la baisse du niveau de l'enseignement malgré des efforts du gouvernement. Leurs syndicats estiment que cette baisse du niveau de l'enseignement est causée par le manque de motivation des enseignants. Ils plaident pour une amélioration de leurs conditions de vie. **300 000 enseignants travaillent sans être payés, dénoncent les syndicalistes.** Trois cent mille enseignants ne sont toujours pas payés depuis plusieurs années sur l'ensemble de la RDC, a déploré la synergie des syndicats des enseignants. A l'occasion de la célébration, mercredi 30 avril, de la journée de l'enseignement, les instituteurs membres de cette association ont organisé un sit-in devant le cabinet du ministre de l'Enseignement, primaire, secondaire et professionnel (EPSP). Ils exigent au gouvernement d'assurer les frais de fonctionnement conséquents aux écoles et corriger les mécanismes de paie par voie bancaire. (Radio Okapi)

Lambert Mende : « 5 à 8% seulement de Congolais ont été expulsés de Brazzaville jusque là ». Jusque là, seulement cinq à huit pourcents de Congolais de Kinshasa ont été expulsés du Congo-Brazzaville. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a livré ces chiffres mercredi 30 avril au cours d'une conférence de presse organisée à Kinshasa. Débutées depuis trois semaines, les ressortissants de la République démocratique du Congo sont refoulés de la République du Congo, à travers l'opération « Mbata ya mikolo » [Gifle des aînés, NDLR]. L'ONG de droits de l'homme la Voix des sans voix (VSV) dénonce les conditions inhumaines dans lesquelles ces opérations se déroulent.